

PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL QUINQUENAL (2017-2021) DU PNE-BENIN (PSOQ-PNE-BENIN)

Accompagnement technique



Etudes –Recherche
Planification
Formation-Conseils-Recrutement
Audit - Gestion
Evaluation

Janvier 2017

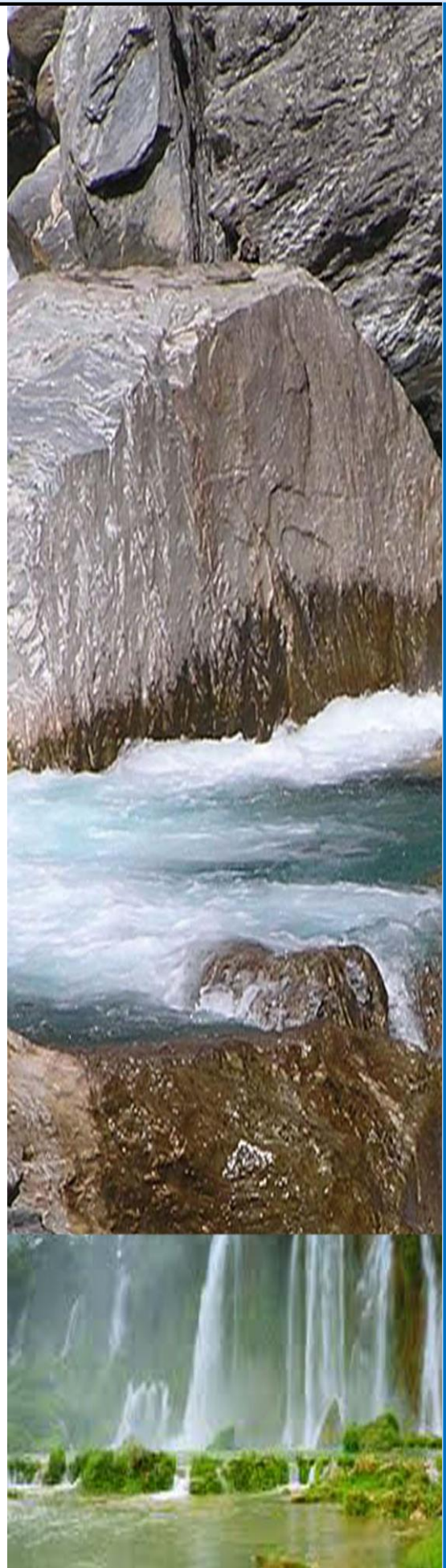


Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières | i |
| Liste des tableaux | 3 |
| Liste des figures | 3 |
| Liste des sigles et abréviations | 4 |
| 1. Contexte et justification | 5 |
| 2. Synthèse de l'analyse diagnostique..... | 6 |
| 2.1. Diagnostic externe..... | 6 |
| 2.1.1. Environnement international et régional lié à la GIRE | 6 |
| 2.1.2. Evolution de la GIRE au Bénin..... | 6 |
| 2.1.3. Perceptions et aspirations des acteurs sur l'évolution de la GIRE | 7 |
| 2.2. Diagnostic interne..... | 9 |
| 2.2.1. Genèse et Itinéraire Historique du PNE-Bénin | 9 |
| 2.2.2. Diagnostic succinct du PNE-Bénin | 10 |
| 2.3. Synthèses FFOM découlant des diagnostics internes et externes | 11 |
| 3. Vision et Orientations Stratégiques du PS 2017-2021 du PNE-Bénin | 13 |
| 3.1. Rappel de la mission et de la Vision du PNE-Bénin | 13 |
| 3.1.1. Mission..... | 13 |
| 3.1.2. Vision | 13 |
| 3.2. Problèmes majeurs résultant du diagnostic interne et externe et les défis sous-jacents pour le PNE-Bénin..... | 13 |
| 3.2.1. Les problèmes majeurs identifiés..... | 13 |
| 3.2.2. Les défis à relever par le PNE-Bénin | 15 |
| 3.3. Les orientations stratégiques du plan stratégique 2017-2021 : Défis, Axes stratégiques et Objectifs du PS 15 | |
| 3.3.1. Des problèmes majeurs et défis sous-jacents à la définition des axes | 16 |
| 3.3.2. Description succincte du contenu des axes..... | 16 |
| 3.3.3. Des orientations stratégiques à la formulation des Actions prioritaires et des objectifs du PS 19 | |
| 3.4. Ancrage de la vision et des axes dans la stratégie nationale et régionale de développement et de promotion de la GIRE (Politique Eau, PANGIRE, PS GWPAO)..... | 20 |
| 3.5. Cadre logique du Plan Stratégique | 21 |
| 4. Planification et budgétisation des actions prioritaires..... | 27 |
| 4.1. Planification et budgétisation des actions prioritaires..... | 27 |
| 4.2. Cadre opérationnel de mesure de rendement des cibles chiffrées du PS | 31 |
| 5. La mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2021 du PNE-Bénin..... | 35 |
| 5.1. Principes directeurs de mise en œuvre du plan stratégique..... | 35 |

| | | |
|--------|--|----|
| 5.1.1. | La participation de tous les acteurs..... | 35 |
| 5.1.2. | La répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs | 35 |
| 5.1.3. | La concertation entre les structures, associations et organisations intervenant dans le secteur de l'eau | 35 |
| 5.1.4. | La responsabilisation suffisante et la capacité d'adaptation des membres de l'équipe coordination nationale..... | 35 |
| 5.2. | Approches et procédures de mise en œuvre | 36 |
| 5.3. | Cadre institutionnel de mise en œuvre et rôles des acteurs | 37 |
| 5.4. | Condition de succès de mise en œuvre du PS..... | 38 |
| 5.5. | Stratégie de mobilisation du financement | 39 |
| 5.5.1. | Plan de mobilisation des financements..... | 39 |
| 5.5.2. | Plan de communication | 39 |
| 5.6. | Système de suivi-évaluation du PS..... | 39 |
| 6. | Annexes | 44 |
| 6.1. | Annexe 1 : Principaux acquis et réalisations du PNE-Bénin de 2009-2016..... | 44 |
| 6.2. | Annexe 2 : FFOM globale découlant du diagnostic interne et externe..... | 46 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Etapes clés de construction de la GIRE et principaux événements marquant le développement institutionnel du PNE-Bénin..... | 7 |
| Tableau 2 : Responsabilités des acteurs et fonction correspondantes en suivi-Evaluation | 42 |
| Tableau 3 : Typologie des besoins en information pour le suivi-Evaluation selon les différents niveaux de responsabilité..... | 42 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Problématiques majeures dégagées | 13 |
| Figure 2 : Dispositif organisationnel et relationnel de mise en œuvre du Plan Stratégique..... | 38 |
| Figure 3 : Dispositif global de Suivi-Evaluation du Plan Stratégique du PNE-Bénin | 41 |

Liste des sigles et abréviations

ACEP : Associations des Consommateurs d'Eau Potable
AG : Assemblée Générale
ABO : Agence du Bassin de l'OUEME
BE :Bureau Exécutif
CA : Conseil d'Administration
CBO : Comité de Bassin de l'Ouémé
CIE : Comité Interministériel de l'Eau
CLE : Comités Locaux de l'Eau
CN : Coordination Nationale
CNE :Conseil National de l'Eau
CIE : Commission Interministérielle de l'Eau
CTE : Commission Technique des Experts,
FONAE : Forum National de l'Eau
GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP: Global Water Partnership
GWPAO: Global Water Partnership Afrique de l'Ouest
INE : Institut National de l'Eau
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PANGIRE : Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PIRC : Plan Intégré de Renforcement des Capacités
PIS : Programme d'Investissement Séquentiel
PLE : Partenariats locaux de l'eau
PNE-Bénin : Partenariat National de l'Eau du Bénin
PPEA-2 : Programme Pluriannuel d'Appui aux secteurs de l'Eau et de l'Assainissement
PTA : Plan de Travail Annuel
SAP : Système d'Alerte Précoce
SCRP : **Stratégie** de la Croissance et de Réduction pour la Pauvreté
SDAGE-Ouémé : Schéma D'aménagement de Gestion des Eaux du Bassin de l'Ouémé

1. Contexte et justification

L'élaboration du plan stratégique 2017-2021 du PNE survient dans un contexte institutionnel marqué par l'opérationnalisation du cadre institutionnel de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Bénin avec l'apparition de nouveaux acteurs dans les mécanismes de gestion (Conseil National de l'Eau, Commission Interministérielle de l'Eau, Comité de Bassin de l'Ouémé...) ainsi que la persistance des défis importants relatifs à une meilleure coordination intersectorielle et la promotion de l'intégrité dans le secteur de l'eau.

En effet, depuis sa création en 2001, le PNE-Bénin s'est fixé comme mission de promouvoir les principes de la GIRE au Bénin, dans la sous-région et dans le monde entier à travers le renforcement de la collaboration entre les structures membres et le développement d'une coopération avec les organisations nationales et internationales ayant des missions similaires.

Dans l'exercice de sa mission, le PNE-Bénin s'est assigné plusieurs objectifs¹ notamment (i) informer, sensibiliser, former et offrir une assistance conseils et technique aux acteurs du secteur de l'eau ; (ii) assurer le plaidoyer pour la GIRE et la mobilisation de la volonté politique ; (iii) développer des alliances stratégiques, et conduire des actions opérationnelles dans le sens d'une bonne gouvernance du secteur ; (iv) contribuer à la mise en place des outils de gestion et des instruments d'aide à la décision ; (v) agir au plan national et apporter son appui à l'échelle locale ou à l'échelle des bassins hydrographiques ; (vi) créer et dynamiser les mécanismes d'échanges d'informations et d'expériences entre les différents acteurs. A cet effet, il s'est doté des organes, moyens et outils de gestion pouvant lui permettre d'atteindre ses objectifs.

C'est ainsi que, le PNE-Bénin s'est doté d'un plan stratégique pour la période de 2009-2013. Mais ce plan stratégique reconduit sur la période de 2014 à 2016, avec quelques modifications, reste en phase avec les activités préalables à développer. Ce plan a été mis en œuvre dans un contexte marqué par une évolution rapide du cadre institutionnel GIRE, la persistance des questions relatives à la gouvernance et l'intégrité, l'apparition des nouveaux domaines de compétences (ODD, Changement climatique, nexus Eau-énergie-climat-sécurité alimentaire-écosystème, etc.) dans le secteur eau et assainissement; toutes choses qui justifient pour le PNE-Bénin, la nécessité de se doter d'un nouveau plan stratégique qui intègre tous les aspects de cet environnement évolutif.

Durant la période (2009-2016) de mise en œuvre de ce plan stratégique, le parcours du PNE-Bénin a été caractérisé entre autres par une augmentation rapide de ses interventions à travers le renforcement des capacités des acteurs, le plaidoyer/lobbying pour le renforcement du cadre institutionnel et la gouvernance du secteur de l'eau et la prise en compte par les différents acteurs des connaissances et techniques sur la GIRE. Les activités menées au cours de cette période ont permis au PNE-Bénin de mieux appréhender les attentes des principaux acteurs et de cerner les principaux défis de son développement à l'horizon des cinq prochaines années. Cependant, elle a également été marquée par des insuffisances inhérentes à toute expérience pilote.

Le présent plan stratégique 2017-2021 qui vient relayer celui de 2009-2016, tire les enseignements appropriés des expériences ainsi évoquées pour aider à façonner et concrétiser la vision du PNE-Bénin, acteur stratégique du secteur Eau au Bénin, pour le quinquennat.

¹(Confer article 8 du titre 1 des statuts)

2. Synthèse de l'analyse diagnostique

2.1. Diagnostic externe

2.1.1. Environnement international et régional lié à la GIRE

Dans le monde entier, la gestion des ressources en eau est devenue ces dernières années un sujet de grandes préoccupations dans un contexte de plus en plus marqué par les effets des changements climatiques. **Un consensus mondial** a préconisé depuis 1990 l'intégration des considérations sociales, économiques et environnementales dans le cadre global de la gestion des ressources en eau, à travers la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). L'une des dimensions significatives de ce consensus concerne la reconnaissance croissante depuis les années 90, du potentiel et des grandes possibilités de partenariat à établir entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'eau au profit de la valorisation de l'eau, et par conséquent, la nécessité de prendre en compte ces dimensions au niveau des politiques et stratégies. Ce partenariat a connu des avancées significatives avec la prise en compte de la décentralisation et de la séparation effective des fonctions de réglementation et de service dans la gestion intégrée des ressources en eau.

Afin de mieux valoriser les potentialités du partenariat, deux structures ont été créées en 1996 à savoir, en l'occurrence le Partenariat mondial de l'eau (GWP) et le Conseil mondial de l'eau en vue d'améliorer la coordination des activités dans le secteur de l'eau au plan international. Ces deux institutions ont entre autres pour mission la coordination de la mise en œuvre des principes et des pratiques de la GIRE à travers le monde. L'avènement de ces institutions a fortement contribué à l'élaboration des politiques et stratégies mondiales et régionales de gestion intégrée des ressources en eau.

La stratégie du GWP 2014-2020 vise à refléter les changements observés dans le secteur eau et à renforcer la position du réseau mondial d'action. A cet effet, le réseau mondial travaille avec des organisations partenaires dans le but de développer et de renforcer les capacités des réseaux bien dirigés, responsables qui produisent et communiquent des connaissances fiables. Il s'agit donc, d'un créneau mondial d'actions et de promotion du secteur qui présente des atouts à saisir par les réseaux nationaux (dont le PNE-Bénin) par l'entremise du cadre régional.

Au niveau régional, les orientations sont en cohérence avec celles définies au plan mondial. En effet, le **Plan de travail GWPAO 2017-2019** a pour objectifs stratégiques de (i) **catalyser le changement dans la politique et la pratique**, (ii) **générer et diffuser les connaissances** et (iii) **renforcer les partenariats** ; toutes choses qui contribueront à la sécurité en eau dans la région Ouest africaine sur la base des acquis des périodes antérieures et à la définition des nouvelles orientations de développement du secteur à saisir par les réseaux partenaires à l'exemple du PNE-Bénin.

2.1.2. Evolution de la GIRE au Bénin

C'est depuis 1998 que le Bénin a décidé d'opérer une transition pour passer d'un mode de gestion sectorielle et centralisée à une gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) qui seule permettra au pays de faire face à l'évolution rapide de la demande en eau aussi bien pour les besoins humains que pour ceux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie et de l'environnement.

Il est à noter que le cadre institutionnel de la GIRE au Bénin repose sur un dispositif mixte regroupant des acteurs étatiques et non étatiques, avec une coordination technique relevant du ministère en charge de l'eau. Ce cadre institutionnel est en plein essor à travers la mise en place des organes, notamment le **Conseil National de l'Eau, la CIE, le Comité de Bassin de l'Ouémé, les Agences des Bassins et l'Institut National de l'Eau** qui jouent un rôle important dans le développement d'une gestion concertée. Le PNE Bénin reste un Opérateur Non Etatique mais d'Intérêt public, reconnu comme tel.

Depuis lors, les trois grandes périodes qui ont caractérisé le secteur eau et le processus de mise en œuvre de la GIRE au Bénin sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Etapes clés de construction de la GIRE et principaux événements marquant le développement institutionnel du PNE-Bénin

| Période | Etapes clés GWP/PNE |
|-----------|---|
| 1996-2003 | <ul style="list-style-type: none"> - Création du GWP et du Conseil Mondial de l'Eau (1996) - Assemblée Générale Constitutive et Mise en place du PNE-Bénin (2001) - Mise en place du GWP/AO (2002) |
| 2004-2008 | <ul style="list-style-type: none"> - Démarrage effectif des activités du réseau (2004) : Facilitation politique pour la prise en compte de la GIRE ; prise en compte GIRE dans les documents stratégiques ; vulgarisation GIRE ; - Renforcement du Réseau avec la mise en place des PLEs (2004-2005) - Renouvellement du premier conseil d'Administration (2006) - Accréditation du PNE-Bénin par le GWP (2008) - Convention PNE – Pays Bas / PPEA 1 : Actions de plaidoyers ayant permis le déblocage de centaines de millions de FCFA par l'Etat pour la réhabilitation du barrage de Porto Novo, des actions pilote GIRE pour la lagune OKPARA (2008) ainsi que le renforcement de la capacité et de la notoriété du PNE – Bénin. |
| 2009-2015 | <ul style="list-style-type: none"> - Revue des cahiers de charges des PLEs (2009-2010) - Mise en œuvre des initiatives pilotes GIRE (2010) - Motion de reconnaissance de l'action du PNE en faveur de la GIRE par la revue annuelle du secteur Eau au Bénin (2011) - Remise en cause de l'indépendance du PNE ; mais pas une crise majeure connue du secteur (2012) - Elaboration du cadre stratégique 2009-2013 du PNE-Bénin et extension 2014-2016 - Revue et Adoption des textes statutaires du PNE-Bénin par l'AG (2013) - Deuxième renouvellement du Conseil d'administration (2013) - PNE impliqué dans assistance technique du PPEA2 (2013-2015). |

Source : Synthèse du Consultant, 2016

L'analyse de ce tableau 1 ci-dessus révèle qu'une avancée notable a été observée dans la mise en œuvre de la GIRE au Bénin. Avec ces progrès, de nouveaux champs d'actions (changement climatique, Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire, dialogue interinstitutionnel) apparaissent et ne sont pas encore couverts par les différents acteurs. Il ressort de ce tableau que de nombreux défis restent à relever pour consolider les nombreux acquis. Il s'agit notamment : i) des décrets sur la GIRE ne sont pas encore appropriés par tous les acteurs ni appliqués ; ii) des cadres de concertation intersectorielle et les organes de bassins pas encore fonctionnels ; iii) d'une faible optimisation de l'utilisation des ressources eau par les acteurs du secteur ; iv) la non appropriation de l'approche GIRE par tous les acteurs institutionnels du secteur de l'eau au Bénin et v) une absence de visibilité sur les objectifs et actions prioritaires assignés aux nouveaux organes GIRE.

2.1.3. **Perceptions et aspirations des acteurs sur l'évolution de la GIRE**

Malgré les efforts et changements positifs constatés en matière de GIRE au Bénin, les acteurs rencontrés ont estimé que plusieurs défis restent à relever. De par la définition et les principes de base (équité, transparence et bénéfice mutuel) universellement reconnus pour un partenariat², il dénote de l'avis des divers acteurs que pour le développement et la promotion de la GIRE, il y a encore du chemin à faire pour parvenir aux situations désirées:

- (i) **La coordination intersectorielle de la gestion de l'eau** : les institutions impliquées dans la gouvernance de l'eau au Bénin sont multiples et les cadres multi-acteurs de concertation et de décision formels tant au niveau national, départemental que local sont récents ou en cours de mise en place. Le renforcement de leurs capacités en termes d'appui à la maîtrise des rôles, de valorisation des connaissances capitalisées et

²Partenariat est une relation dans laquelle au moins deux parties ayant des objectifs compatibles s'entendent pour travailler en commun, partager les risques ainsi que les résultats ou les gains.

d'animation de creusets de réflexions sont nécessaires. Cette situation appelle également à l'intensification du dialogue intersectoriel qui se reposera davantage sur une planification intégrée et la coordination des actions, la prise en compte judicieuse des plus-values des acteurs étatiques non étatiques, une concertation fonctionnelle entre ces derniers et un recours aux outils modernes qu'implique la gestion intégrée des ressources en eau.

- (ii) **Une action gouvernementale efficace dans la mobilisation de la ressource en eau à des fins économiques : l'appui à la valorisation de l'eau et la gestion des risques y afférents est un axe fort de la politique de l'Etat en matière d'eau, notamment pour faire face aux défis qu'imposent les changements climatiques.** Le financement du secteur de l'eau au Bénin reste en partie tributaire du budget national et de l'aide extérieure. En vue d'assurer la durabilité du financement du secteur, il importe de centrer les actions à développer sur le renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources financières en matière d'eau (utilisateur-payeur, pollueur payeur, gaspilleur-payeur, le Partenariat Public-Privé).
- (iii) **Le plein épanouissement de la société civile et des acteurs du secteur privé dans leurs rôles respectifs :** La société civile n'a pas encore les capacités et toute la reconnaissance requise pour s'approprier, comme il se doit, les problématiques et apporter leur contribution en matière de GIRE et s'affirmer convenablement. Il en est de même pour le secteur privé dont la plupart des interventions se concentrent autour de la construction et parfois de la gestion des infrastructures ou des projets de gestion des ressources naturelles dont les impacts sont en général de courte durée. Les efforts de mobilisation des ressources en eau doivent aussi s'accompagner de renforcement des capacités des structures privées et des Usagers dans la valorisation de l'eau. Les principaux acteurs ont une mauvaise connaissance ou une mauvaise lecture des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels de la gestion des ressources en eau, etc. Force est aussi de constater que ces derniers ne disposent pas encore de capacités adéquates, des moyens matériels, financiers et humains requis pour accompagner les Communes dans la valorisation de l'eau mobilisée et le financement des ouvrages y afférents. D'où la nécessité de renforcer les capacités de ces acteurs.
- (iv) **Des actions de renforcement du suivi des ressources en eau, la capitalisation et de la gestion de connaissances :** Le niveau de connaissance de la ressource demeure faible au point où les informations disponibles sont insuffisantes pour permettre une bonne planification des actions. D'une façon générale, les instruments techniques les plus avancés (modélisation, imagerie satellitaire, technicité des laboratoires d'analyse d'eau) ne sont pas encore utilisés quotidiennement et ne sont en réalité maîtrisés que par un petit nombre de cadres, en général au niveau de la recherche scientifique.
- (v) **L'information des acteurs :** Les informations aux partenaires et au grand public restent encore classiques et nécessitent la mise au point de produits innovants capables de mobiliser *les couches juvéniles* (les technologies TIC modernes d'informations sur le mobile). Le partage d'informations n'est pas nourri de véritables capitalisations continues des acquis. Les relais au niveau déconcentré comportent des dysfonctionnements qui limitent la bonne diffusion des informations.
- (vi) **Au développement de mécanisme de prévisions et des systèmes d'alerte précoces :** les insuffisances du système de suivi et d'information sur l'utilisation des ressources en eau montrent qu'aujourd'hui qu'il est important de développer des actions allant dans le sens de la prévention contre les effets négatifs de l'eau, aussi bien physiques (inondations) que sanitaires (maladies liées à l'eau).

- **Perceptions des acteurs sur le rôle et le développement stratégique du PNE-Bénin**

De l'avis des acteurs, le PNE-Bénin évolue dans son domaine d'actions comme un cadre d'échanges d'informations, de plaidoyer et de lobbying. Le PNE Bénin donne des formations et constitue un instrument de

mobilisation sociale pour l'application de la GIRE au Bénin ainsi que l'amélioration de la gouvernance de ce secteur. En matière de complémentarité et de collaboration, les avis des acteurs rencontrés sont unanimes sur la position et le rôle stratégique du PNE-Bénin car ses interventions apparaissent de plus en plus claires dans la promotion de la GIRE et de l'intégrité dans le secteur de l'eau sous forme d'accompagnement.

Quant aux avantages comparatifs de collaboration entre les différents acteurs, le PNE Bénin a démontré qu'il dispose d'atouts indéniables pour influencer la définition des politiques et stratégies sectorielle/intersectorielles harmonieuses et leur exécution dans le sens du respect des engagements internationaux et nationaux. De même, le plaidoyer au près des PTFS et de l'Etat pour la mise en place des moyens nécessaires ainsi que l'utilisation responsable de moyens mobilisés.

Les PTF se voient, à travers leur financement, comme étant les principaux contributeurs aux activités du PNE-Bénin. Mais, ils reconnaissent le rôle important que joue le PNE-Benin au profit du secteur et estime qu'il a de l'avenir par rapport aux dynamiques en cours dans le secteur de l'eau. D'où la nécessité de doter le PNE-Benin d'une stratégie de financement pour lui permettre de mener à bien sa mission.

Les structures étatiques et les communes pensent que le PNE-Benin, au regard de ces interventions, devient de plus en plus incontournable de par son appropriation de la GIRE, son expertise et ses réalisations/acquis dans le secteur de l'eau. Avec l'apparition de nouvelles thématiques (changements climatiques, ODD, etc.) dans ce secteur, le rôle du PNE-Bénin s'avère encore important pour permettre aux différents acteurs de s'approprier les nouveautés du secteur. Dans un tel contexte, son renforcement au plan matériel, humain et financier s'impose de nos jours.

De l'avis des PLE, l'approche réseau telle que conçue et menée par le PNE-Benin n'a pas atteint son plein épanouissement. Ce qui se traduit à l'étape actuelle par une faible mobilisation du financement pour leurs activités à la base, l'absence d'une place de choix dans la communication sur la GIRE locale. A cela, s'ajoute la question de la clarification des rôles des PLE et de leurs membres avec l'avènement des organes de bassin. Selon ces acteurs, l'organisation actuelle des PLE aux plans administratif et géographique mérite d'être réfléchi et le PNE Bénin doit faire en sorte d'éviter de se confondre aux institutions de la GIRE. Cependant, le PNE Bénin dispose d'atouts quasi-exclusifs pour accompagner le développement de ces organes aux niveaux national, bassin et local. Enfin, toutes les catégories d'acteurs déclarent que le PNE Bénin a eu le mérite d'une série de reconnaissances officielles pour son action d'intérêt général. Malheureusement, cette réputation d'intérêt général ne lui permet pas encore de bénéficier d'un mécanisme d'accès aux ressources de l'Etat dans ses interventions. A ce titre, il serait indiqué que le PNE Bénin obtienne le statut d'utilité publique.

En ce qui concerne l'avis des PTF, structures étatiques, autorités communales et usagers rencontrés sur les PLE, ces démembrements locaux du PNE sont reconnus comme utiles sur le terrain. Mais, il faut continuer le renforcement de leurs capacités afin de les amener s'approprier leurs nouveaux cahiers de charge dans le contexte de développement progressif des organes de bassin. Ainsi, quelques interrogations subsistent encore : **Comment faire des PLEs des groupes de références capables de mobiliser au niveau du réseau des expertises au niveau local au profit du développement des organes de bassin?**

2.2. Diagnostic interne

2.2.1. Genèse et Itinéraire Historique du PNE-Bénin

Le tableau N°1 présenté plus haut montre bien les principaux événements qui ont marqué le développement institutionnel du PNE-Bénin. Grâce à ces activités d'accompagnement à l'Etat et à la société civile pour le développement de la GIRE et l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, le Bénin

a fait des progrès significatifs dans la mise en place du cadre stratégique, juridique institutionnel et technique lié à la GIRE ainsi que le renforcement des capacités des acteurs du secteur. Le tableau consigné en l'annexe 6.1 dresse par objectif stratégique, les principaux acquis et réalisations à mettre à l'actif du PNE Bénin au titre des années 2009-2016.

En résumé, il ressort du bilan d'exécution de son plan stratégique que le PNE a acquis dans le temps, de nombreuses expériences dans le domaine de la promotion et du développement institutionnel de la GIRE (l'évolution du cadre institutionnel GIRE, l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, la mise en place du cadre stratégique, juridique institutionnel et technique lié à la GIRE et le renforcement des capacités des acteurs du secteur), qui présage d'une bonne capacité à relever les nombreux défis actuels inhérents au secteur de l'eau au Bénin.

2.2.2. Diagnostic succinct du PNE-Bénin

L'analyse diagnostique du PNE-Bénin a permis de ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de cette structure tant aux plans organisationnel, managérial qu'opérationnel. Elles sont synthétisées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Forces et faiblesses, opportunités et menaces du PNE-Bénin

| Forces | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Plateforme Neutre d'acteurs publics et privés - Indépendance du mode de financement des activités du PNE par rapport à l'Etat - Appartenance du PNE-Bénin au réseau mondial GWP, qui lui confère une notoriété et un atout majeur dans les processus de négociation et de plaidoyers - Existence de structure hôte du PNE-Bénin à son démarrage - Coordination Nationale (CN) assez performant - Expertise du PNE en matière de démarche de planification et de mise en œuvre des actions et de mesures pilotes GIRE. - Crédibilité et acquis stratégiques et méthodologiques du Réseau dans le développement des actions pilotes de promotion de la GIRE au Bénin depuis plus de 10ans - Existence de PLE structurés, relais pour la promotion de la GIRE à la base - Existence d'une Commission Technique des experts en charge de l'assurance qualité des interventions du Réseau - Reconnaissance du PNE en tant que tête de pont de la société civile de l'Eau au Bénin - Fortes capacités de mobilisation du grand public, des médias et de la couche juvénile autour des enjeux liés à l'eau et au climat - | <ul style="list-style-type: none"> - Absence de statut formel d'utilité publique et faible valorisation de son rôle d'intérêt public - Faiblesse du réseautage du PNE, surtout au niveau local - Irrégularité dans le paiement des cotisations des membres - Quasi-inexistence d'alliance GIRE opérationnelle orientée vers la Veille stratégique - Remembrement des PLE pas complètement orienté vers la veille stratégique GIRE - Statut d'Assistant technique ayant réduit entre 2013 et 2015 les marges de manœuvre du PNE pour les actions de veille stratégique - Faibles capacités par rapport aux nouvelles missions du PNE (mise en relation, promotion de PPP, promotion d'investissements résilients au CC et en faveur du Nexus Eau, Energie et SA) - Insuffisance de dispositif de SE dans la mise en œuvre du PS - Exécution du PS 2009-2013 non inscrite dans une approche de programme structurant - Faible adhésion au Réseau depuis quelques années - Réduction de l'animation de certains PLE à quelques structures - Faible adhésion du secteur privé au PNE - Dépendance financière et budgétaire - Absence d'un système/ dispositif de financement interne des activités statutaires du PNE-Bénin |
| Opportunités | Menaces |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - PANGIRE PHASE 2 adopté reconnaissant l'expertise du PNE-Bénin à valoriser dans sa mise en œuvre - Regain d'intérêt pour l'amélioration du financement du secteur et la promotion du multi-usages de l'eau - Commission interministérielle de l'eau qui donne la pertinence à certaines activités du PNE, notamment celles en liens avec la veille stratégique et - Cloisonnement institutionnel encore existant, limitant la collaboration et la mise en synergie Intra/intersectorielle - Reconnaissance du caractère social de l'eau et forte volonté politique de promotion du Droit Humain à l'eau - Absence d'une forte régulation face au potentiel de développement des PPP dans le secteur de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation des fausses perceptions sur la possibilité d'un auto-financement du PNE - Non poursuite du renouvellement régulier des organes du PNE |
|---|--|

2.3. Synthèses FFOM découlant des diagnostics internes et externes

La synthèse globale des FFOM découlant des diagnostics interne et externe, consigné en annexe 2 du présent document a permis de déboucher sur les principales Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces, ci-après présentées dans le tableau 3 ci-dessous

Tableau 3 : Synthèse globale des Forces et faiblesses, opportunités et menaces découlant des diagnostics

| FORCES | FAIBLESSES |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Bonne crédibilité du PNE au près des acteurs du secteur • Pérennité de l'organisation • Existence des partenariats locaux, relais de la promotion de la GIRE • Equipe de gestion dynamique du PNE • Acteur majeur de promotion de la GIRE et de la bonne gouvernance • Actions à forte plus-value pour le secteur de l'eau et d'intérêt public • Reconnaissance du PNE Bénin en tant que tête de pont de la société civile de l'eau (animation du CANEA, de la Coalition WIN... ; Membre CNE) • Indépendance financière vis-à-vis des structures étatiques du secteur | <ul style="list-style-type: none"> • Faibles capacités des acteurs à la mise en œuvre des outils de gestion dans le secteur de l'eau • Absence d'un dispositif de gestion des ressources et connaissances en GIRE • Insuffisance de capacités d'innovations et de développement des Partenariats dans le secteur eau. • Faible valorisation des success stories en matière de prise en compte de la GIRE par les acteurs du secteur • Faible capacité opérationnelle du PNE sur les problématiques émergentes • Ancrage institutionnel des PLE peu développé • Faible coordination entre les acteurs non étatiques sectoriels et intersectoriels autour de la GIRE • Insuffisance du dispositif national de veille stratégique et surveillance des performances des politiques/stratégies nationales et sectorielles • Faible niveau de cohérence entre les politiques stratégiques sectorielles et intersectorielles • Faible fonctionnement du cadre informationnel national • Absence de reconnaissance formelle et faible valorisation du statut d'Opérateur privé d'intérêt public du PNE par l'Etat et les PTFs <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance du secteur marquée par des manquements en matière de transparence, de redevabilité et de participation |
| OPPORTUNITES | MENACES |
| <ul style="list-style-type: none"> • Regain d'intérêt pour la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur de l'eau • Volonté politique pour accompagner la Gire au Bénin ; • Cadre juridico-institutionnel et politique favorable au développement et à la promotion de la GIRE (DG-Eau ; Organes GIRE, INE ...) • Disponibilité des Partenaires techniques et financiers et d'autres acteurs capables de | <ul style="list-style-type: none"> • Cloisonnement institutionnel limitant la collaboration et la mise en synergie Intra/intersectorielle • Dépendance financière et budgétaire du PNE-Bénin • Absence de dispositif de mobilisation de ressources propres au PNE-Bénin pour les activités statutaires • Le risque de déperdition totale de membres des PLEs • Persistance des fausses perceptions sur la possibilité d'un auto-financement des activités et du fonctionnement du PNE • Tendance à la méconnaissance du PNE Bénin en tant qu'acteur majeur de promotion de la GIRE au sein du cadre institutionnel GIRE du Bénin |

soutenir la promotion de la GIRE
au Bénin

- Faibles capacités des acteurs pour faire face aux problématiques émergentes dans le secteur de l'eau et assurer l'application de la GIRE
- Faible gouvernance dans le secteur de l'eau

3. Vision et Orientations Stratégiques du PS 2017-2021 du PNE-Bénin

3.1. Rappel de la mission et de la Vision du PNE-Bénin

3.1.1. Mission

Le PNE-Bénin s'est assigné pour mission **la promotion des principes de la GIRE à travers le renforcement de la collaboration entre les structures membres et le développement d'alliances stratégiques de coopération avec les structures/organisations nationales et internationales ayant des missions similaires.**

3.1.2. Vision

La vision³ du PNE-Bénin consiste à « **Faire de l'eau l'affaire de tous à l'horizon 2025** » à travers une mobilisation massive de toutes les couches socioprofessionnelles et confessionnelles au Bénin.

L'analyse de la vision du PNE telle qu'elle ressort des documents statutaires montre qu'elle cadre bien avec l'horizon temporel du nouveau plan stratégique et les réalités actuelles du secteur de l'eau et de l'assainissement au Bénin. Cette vision est également en lien avec la réalisation de l'agenda 2030. En définitive, les grands problèmes du secteur eau persistent encore. Au regard des nouveaux défis à atteindre, la vision initiale du PNE reste encore d'actualité.

3.2. Problèmes majeurs résultant du diagnostic interne et externe et les défis sous-jacents pour le PNE-Bénin.

Le diagnostic ci-dessus effectué permet de dégager les problématiques majeures que pose le secteur de l'eau au Bénin, de même que les défis sous-jacents qui se dégagent pour l'élaboration d'un plan stratégique fiable et pertinent pour le PNE-Bénin.

3.2.1. Les problèmes majeurs identifiés

Les cinq (05) problématiques majeures qui se dégagent de l'analyse diagnostique et qui ont concouru ou présidé au choix des principaux problèmes présentés ci-dessous sont : (Figure 2)



Figure 1 : Problématiques majeures dégagées

³ Extrait des documents statutaires du PNE

- 1) **Faible niveau de cohérence des politiques sectorielles relatives au secteur de l'eau et fonctionnement perfectible des cadres de dialogue et de concertation existants tant aux niveaux national (CNE, CIE, CANEA, etc.) ; départemental (CAD, etc) que local (CCEA, CLE, etc.):** Pour relever les défis liés à l'eau dans l'agenda de développement durable 2030, il est reconnu que la mise en cohérence des politiques publiques sectorielles par rapport aux engagements et orientations du secteur eau est l'une des clés. Les institutions impliquées dans la gouvernance de l'eau au Bénin sont multiples et il faut admettre que des avancées ont été notées dans ce domaine à travers notamment la mise en place des cadres de concertations et décision à divers niveaux. Malgré, ces avancées, il est à constater que les politiques sectorielles liées à l'eau souffrent encore de problèmes de cohérence. Au niveau national, les cadres existants ont peu d'impact sur les actions sectorielles liées à l'eau. Aux niveaux national et départemental, bassin ou local, les capacités de prise en charge des principes de la GIRE, y compris dans leur dimension transversale sont très faibles. Cette situation appelle l'intensification du dialogue intersectoriel reposant davantage sur le partage des connaissances et plus-values liées à la mise en cohérence des politiques et la coordination des actions. Cela exige par ailleurs une veille stratégique à impulser par le PNE-Bénin, en appui aux acteurs non étatiques et en recourant aux outils modernes qu'implique la gestion intégrée des ressources en eau.
- 2) **Faible positionnement du PNE sur toutes les problématiques émergentes du secteur eau :** le contexte actuel des changements et de la variabilité climatiques -dont les liens avec la disponibilité de l'eau ne font aucun doute- fait apparaître de nouvelles problématiques, de nouveaux défis et de nouveaux concepts orientés vers la complémentarité des secteurs et la prise en compte du genre intra et intergénérationnel. Au-delà de l'approvisionnement en Eau potable, de la fourniture des services d'assainissement de base, il existe actuellement des problématiques émergentes (Nexus Eau-Energies-Sécurité Alimentaire ; Gestion Intégrée des eaux urbaines ; Gestion des eaux transfrontalières et Climat...) par rapport auxquelles les acteurs du secteur sont en attente d'informations, de connaissances pour pouvoir jouer leurs rôles. En tant que membre du GWP, le PNE Bénin devrait faire bénéficier les opportunités de renforcement de capacités et de mobilisation de financement disponibles aux niveaux régional et international, à partir de son réseau. Une telle orientation est en phase avec la logique d'intervention du réseau GWP qui suscite l'élaboration de projets innovants sur ces thématiques et accompagne la recherche de financement pour leur exécution. Ce type d'intervention devrait aussi conforter la légitimité institutionnelle du PNE-Bénin tant au niveau national que régional.
- 3) **Persistance des tendances lourdes relatives à la gouvernance, l'éthique et la gestion du secteur de l'eau :** Pour réaliser les ODD, il est nécessaire de poursuivre la réforme du secteur de l'eau afin d'accélérer l'amélioration des performances. Ceci dit, la sauvegarde du caractère social de l'eau reste un chantier permanent. Ainsi, aujourd'hui, les préoccupations en matière d'éthique, d'intégrité, de transparence méritent d'être mieux traitées et la prise en compte de volet sur l'intégrité de l'eau dans les programmes et projets devient une nécessité, avec une forte implication de la société civile. Les déconvenues observées dans la mise en œuvre du PPEA-2 en sont une preuve palpable. Par ailleurs, l'appréciation du système de gouvernance dans le secteur montre qu'il est indispensable de renforcer les mécanismes de redevabilité dans un cadre plus transparent. Il paraît donc important pour le PNE Bénin de développer des actions concrètes allant dans le sens de la promotion de l'intégrité et de l'éthique, en se basant sur les leçons apprises de l'initiative « Domestic accountability » et de son accompagnement aux ACEP et aux Communes dans le domaine de la promotion de l'intégrité.
- 4) **Faible capacité des acteurs à tous les niveaux limitant l'efficacité des interventions :** Si au plan juridique et institutionnel, le Bénin a fait de grands pas en matière de GIRE, il n'en demeure pas moins que les défis liés à l'opérationnalisation des outils (SDAGE, PANGIRE, prise en compte de la GIRE dans les PDC et SDAC...) sont presque intacts. Ce qui fait que l'efficacité recherchée à travers la mise en œuvre de la GIRE est peu perceptible. L'une des raisons fondamentales de ce constat est liée à la faible valorisation des acquis

des initiatives GIRE et l'absence de cadre/ dispositif de renforcement des capacités des acteurs de manière soutenue dans le temps. Les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques du secteur de l'eau (organisations de la société civile, secteur privé) ont une faible maîtrise des problématiques et des instruments de la GIRE ; ce qui ne leur permet pas de s'affirmer convenablement et tirer les bénéfices liés à l'application des principes de la GIRE. Dans un tel contexte, le renforcement des capacités de ces acteurs s'impose et doit se baser sur la mise en place d'un dispositif de capitalisation des ressources et des connaissances en matière de GIRE, y compris leur valorisation.

- 5) **Les acquis organisationnels, de réseautage et d'intervention du PNE sont encore assez fragiles :** L'examen de la situation du PNE-Bénin, montre qu'il constitue une organisation de plus en plus déterminante pour le secteur de l'eau. Mais, de sa création jusqu'à l'étape actuelle, ses démembrements que constituent les PLE (partenaires stratégiques locaux) sont confrontés à une série de difficultés qui perdure dans le temps malgré les diverses actions et mesures entreprises. Le problème crucial est le **faible niveau de culture de réseautage. En effet**, les PLEs restent encore des regroupements d'acteurs au niveau local en quête de crédibilité et d'autonomie d'action. Ainsi, une forte dynamisation s'impose et justifie la nécessité d'un changement profond de mentalité sur la mission d'intérêt général et d'utilité publique du PNE Bénin. Les outils modernes de communication devraient être mis à profit pour contribuer développer le membership au sein du réseau et faire bénéficier au PNE-Bénin les avantages liés à son statut d'Opérateur privé d'intérêt public, notamment en matière de financement du Réseau. Le financement du fonctionnement des instances du Réseau et la poursuite de leur renouvellement régulier restent un défi permanent.

3.2.2. Les défis à relever par le PNE-Bénin

Des conclusions du diagnostic stratégique, cinq (05) défis majeurs ont été répertoriés et consignés dans le tableau n°4 ci-dessous.

Tableau 4 : Problèmes majeurs et défis sous-jacents

| Problèmes majeurs | Défis sous-jacents |
|--|---|
| 1- Faible niveau de cohérence des politiques intersectorielles relatives au secteur de l'eau et fonctionnement perfectible des cadres de dialogue et de concertations existant | 1-Œuvrer pour l'enracinement du dialogue intersectoriel et interinstitutionnel dans le secteur de l'eau ; |
| 2- Faible positionnement du PNE sur toutes les problématiques émergentes du secteur eau tels que Nexus Eau-Energie-Sécurité Alimentaire ; Gestion Intégrée des eaux urbaines ; Gestion des eaux transfrontalières et Climat; mise en relation et promotion de PPP. | 2-Œuvrer à un meilleur positionnement du PNE-Bénin sur les nouvelles problématiques émergentes du secteur de l'eau tels que Nexus Eau-Energie-Sécurité Alimentaire ; Gestion Intégrée des eaux urbaines ; Gestion des eaux transfrontalières et Climat; mise en relation et promotion de PPP. |
| 3- Persistance des tendances lourdes relatives à la gouvernance, l'éthique et la gestion du secteur de l'eau. : | 3-Dynamiser la veille stratégique pour une efficacité du plaidoyer et de la promotion de l'éthique et de l'intégrité dans le secteur eau ; 4-Préserver la crédibilité du PNE –Bénin. |
| 4- Faible capacité des acteurs à tous les niveaux limitant l'efficacité des interventions | 5-Développer une culture organisationnelle adaptée à la valorisation des acquis en tant Plateforme neutre |
| 5- Les acquis organisationnels, de réseautage et d'intervention du PNE sont encore assez fragiles, y compris au plan financier | 6. Financer le fonctionnement normal du Réseau |

3.3. Les orientations stratégiques du plan stratégique 2017-2021 : Défis, Axes stratégiques et Objectifs du PS

3.3.1. Des problèmes majeurs et défis sous-jacents à la définition des axes

La corrélation faite entre les problèmes majeurs identifiés et les principaux défis à relever permet de distinguer quatre (04) grands axes d'intervention pour le PNE-Bénin.

Tableau 5 : Définition des axes à partir des problèmes majeurs et des défis sous-jacents répertoriés

| Problèmes majeures | Défis sous-jacents | Axes stratégiques |
|--|--|---|
| 1- Faible niveau de cohérence des politiques intersectorielles relatives au secteur de l'eau et fonctionnement perfectible des cadres de dialogue et de concertations existant | 1-Œuvrer pour l'enracinement du dialogue intersectoriel et interinstitutionnel dans le secteur de l'eau ; | ✚ AXE N°1 : Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE |
| 2- Faible positionnement du PNE sur toutes les problématiques émergentes du secteur eau : | 2-Œuvrer à un meilleur positionnement du PNE-Bénin sur les nouvelles problématiques émergentes du secteur de l'eau (Nexus Eau-Energie-Sécurité Alimentaire ; Gestion Intégrée des eaux urbaines ; Gestion des eaux transfrontalières et Climat, <i>mise en relation et promotion de PPP, ...</i>) | ✚ Axe N°3 : Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE-Bénin pour la valorisation des ressources en eau. |
| 3- Persistance des tendances lourdes relatives à la gouvernance, l'éthique et la gestion du secteur de l'eau. : | 3-Dynamiser la veille stratégique pour une efficacité du plaidoyer et de la promotion de l'éthique dans le secteur eau ; 4-Préserver la crédibilité du PNE –Bénin. | ✚ AXE N°2 : Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau |
| 4- Faible niveau de capacité des acteurs à tous les niveaux limitant l'efficacité des interventions | 5-Développer une culture organisationnelle adaptée à la valorisation des acquis ; | ✚ AXE N°4 : Renforcement institutionnel et le rayonnement du PNE-Bénin |
| 5- Les acquis organisationnels, de réseautage et d'intervention du PNE sont encore assez fragiles, y compris au plan financier | 6. Financer le fonctionnement normal du Réseau | |

Les quatre (04) grands axes stratégiques du PNE-Bénin sont les suivants :

- ✚ **AXE N°1 : Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE**
- ✚ **AXE N°2 : Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau**
- ✚ **Axe N°3 : Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE pour la valorisation des ressources en eau.**
- ✚ **AXE N°4: Renforcement institutionnel et rayonnement du PNE-Bénin**

3.3.2. Description succincte du contenu des axes

✚ **AXE N°1 : Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE**

Le Bénin s'est doté en 2014 d'un cadre institutionnel GIRE. Les organes prévus pour l'animation de ce cadre se mettent en place progressivement et les membres qui les composent ont besoin d'être préparés pour assurer pleinement les rôles qui leur sont dévolus. La gestion de l'eau par «approche participative» est un principe fondamental consacré par la Loi n° 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin. L'Article 10 de cette loi stipule que "les décisions relatives à la gestion de l'eau sont prises, selon le cas, par les autorités compétentes aux niveaux national, départemental, ou communal, en concertation avec les institutions de bassin et les usagers organisés en groupes d'intérêt". Dans son article 11, elle est fait obligation au ministre en charge de l'eau de veiller à ce que le public, notamment les usagers et les populations concernées, participe au processus de prise de décision et reçoive des autorités compétentes les informations appropriées. Le ministre de

l'eau devra garantir l'instauration d'une concertation permettant d'assurer une gestion participative de l'eau à tous les niveaux : territoire national, ensembles hydrographiques, collectivités territoriales, communautés villageoises. Le constat actuel est qu'au niveau des organes GIRE mis en place, les capacités des acteurs méritent d'être renforcées pour leur permettre de remplir efficacement leur rôle et accompagner leur corporation d'origine dans l'amélioration des enjeux, défis et mécanismes de gestion du secteur de l'eau. Au même titre que les acteurs non étatiques du premier mandat du Conseil National de l'Eau (CNE) ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités (modalités de fonctionnement par collège ; cadre GIRE...), il est indispensable de poursuivre ce type d'appui et de fournir un accompagnement spécifique aux membres des nouveaux organes pour leur faire approprier pleinement leur rôle et les défis y afférents.

Par le passé, le PNE-Bénin s'était surtout investi dans le développement du cadre institutionnel GIRE, en apportant des corrections aux faiblesses sectorielles qui constituaient des menaces à la promotion de la GIRE. Ainsi, les interventions du PNE-Bénin ont surtout porté sur la promotion des cadres de concertations et le développement des réseaux d'alliances. La vulgarisation des cadres réglementaires du secteur de l'eau ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines sectorielles ont aussi été les champs d'actions du PNE-Bénin.

Pour le quinquennat **2017-2021**, le PNE-Bénin entend surtout développer à travers cet axe, un plan de renforcement de capacités au profit des acteurs notamment ceux non étatiques pour faciliter l'animation effective des creusets d'échanges et de décision, amener les décideurs à agir efficacement contre la pollution des cours et plans d'eau, améliorer l'observance de l'équité sociale et de la durabilité environnementale dans le partage et la valorisation efficace de l'eau. Il ambitionne aussi d'accompagner les acteurs dans la mise en cohérence des politiques et stratégies sectorielles avec les stratégies liées à l'eau ainsi que le respect des directives régionales en matière de gestion des ressources en eau dans un rôle de veille stratégique. Ainsi, le PNE Bénin va valoriser sa proximité avec la DGEau et les structures de pilotage de la GIRE ainsi que sa connaissance des acteurs et des intérêts en présence pour jouer un rôle de premier plan en matière de veille stratégique dans le secteur. De même, son réseau de relations en tant que membre du GWP et avec les institutions ou organisations régionales telles que la CEDEAO/CCRE, l'UICN, les Autorités de bassin (ABN, ABV, ABM), sera mis à profit à cette fin.

A cet effet, les actions prioritaires envisagées sous cet axe sont les suivantes : **i) renforcer les capacités des acteurs et faciliter les dialogues sectoriels et inter-sectoriels ; et ii) assurer la veille stratégique pour le suivi des performances des politiques/stratégies nationales et sectorielles.**

AXE N°2 : Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau

Le secteur de l'eau est actuellement marqué par la réalisation des grands ouvrages pour répondre aux exigences du pays en matière d'eau potable, d'assainissement, d'irrigation, d'énergie, de production de denrées alimentaires et de protection de l'environnement ; ce qui nécessite beaucoup de financement. Le Gouvernement a fait l'option du développement des Partenariats Publics et Privés (PPP) dans la valorisation de l'eau. Or, il est constaté que le secteur est marqué également par une faible capacité des citoyens à exercer leurs droits en matière de veille et de contrôle de l'action publique. Il apparaît que l'option de PPP intègre des risques de perte des acquis liés au service public de l'eau et d'augmentation des actes de prévarication. Par ailleurs, l'intégrité dans la gouvernance de l'eau est une condition préalable non seulement pour concrétiser les ODD dans le domaine de l'eau, mais également pour éradiquer la faim, faire face aux effets des changements climatiques, parvenir à l'égalité des sexes et réduire la pauvreté de façon durable. C'est pourquoi, il est important de veiller au respect des principes de bonne gouvernance dans le secteur de l'eau. Spécifiquement, en matière d'intégrité, l'adoption des bonnes pratiques de transparence et de reddition des comptes par les acteurs techniques et décisionnels, en tant qu'éléments essentiels d'une gouvernance efficace et équitable, doit être visée.

Dans ses interventions, les aspects transversaux notamment le Genre, l'intégrité et l'équité sont pris en compte à travers des actions de renforcement des capacités des acteurs en matière d'éthique et d'intégrité par le PNE-Bénin. Le principal acquis obtenu de ces différentes actions est l'amélioration de la connaissance d'un grand nombre d'acteurs sur le concept d'intégrité de l'eau et les enjeux de la lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau au

Bénin. Particulièrement, l'année 2014 a été marquée par la signature à Stockholm, en marge de la Semaine Mondiale de l'Eau d'un protocole d'accord de collaboration entre le PNE-Bénin et le Réseau WIN ayant abouti à l'élaboration du Programme pluriannuel de promotion de l'intégrité de l'eau dans le pays en cours d'exécution.

A cet effet, de par les enseignements tirés de ses expériences antérieures et au vu des relations entretenues avec WIN, l'ANLC, et les structures-membres de la coalition de promotion de l'intégrité au Bénin, le PNE-Bénin entend œuvrer, d'ici 2021, à l'amélioration de la gouvernance du secteur, à travers la promotion de l'intégrité. En référence à la cible 6b de l'ODD 6, à savoir « appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement », l'action du PNE Bénin en matière d'appui à la veille citoyenne va cibler aussi bien les mécanismes de délivrance des services d'eau que les aspects de gestion liés à l'application des règles et dispositions régionales et nationales en matière de transparence et d'accès à l'information, de reddition des comptes et de participation des parties prenantes affectées. A cet égard, le PNE Bénin s'appuiera au niveau national sur sa proximité avec le Réseau des Parlementaires du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement, sa présence dans les structures telles que le CANEA, l'AWB, la coalition des partenaires WIN au Bénin (Social Watch, ALCRER, FONAC, ANLC, RJBEA...) et au plan régional sur sa collaboration avec les institutions ou organisations telles que le SWA, le GWP/ AO, Coalition Eau de France, Eau Vive et les Sept (08) Collectifs Africains de la société civile (SPONG / Burkina Faso, JVE/ Togo, CONGAD/Sénégal, TENMIYA/ Mauritanie, Pivot EHA/ Mali, CCOAD/ Niger, Réseau AME/ Cameroun), partenaires du PNE-Bénin. Dans ces processus, les couches juvéniles (PNJEA, JCI) et celles vulnérables telles que les femmes sont des cibles qui feront l'objet d'attention particulière.

Ainsi, les trois actions prioritaires retenues sont : **i) faciliter l'accès à l'information pour la veille citoyenne dans le secteur de l'eau ; ii) appuyer l'opérationnalisation de la charte de gouvernance du secteur et autres outils d'intégrité de l'eau ; et iii) renforcer les capacités des acteurs en matière d'intégrité.**

☛ Axe N°3 : Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE-Bénin pour la valorisation des ressources en eau

Le secteur de l'eau dans le monde entier et au Bénin en particulier est en pleine mutation. Il est de plus en plus marqué par l'émergence de nouvelles problématiques notamment celles liées au Changement Climatique (CC), l'Energie, la Sécurité Alimentaire, la gestion transfrontalière et l'Urbanisation....

Le PNE-Bénin en tant que réseau compte désormais à travers cet axe traiter les thématiques émergentes à travers la mise au point de produits informationnels innovants capables de mobiliser et d'intéresser voire de susciter l'adhésion de nouveaux acteurs et couches sociales. Dans un contexte où les relais au niveau déconcentré présentent des dysfonctionnements et le partage de l'information sur l'eau n'est pas nourri par une véritable capitalisation continue des acquis, il importe qu'une action cohérente soit menée.

A cet effet, un centre de ressources, ambitionnant devenir une référence en matière de fourniture d'informations, de diffusion de connaissances, d'accompagnement des initiatives de valorisation de l'eau et de capitalisation des acquis, s'avère nécessaire pour dynamiser le PNE-Bénin. Ce centre de ressources se distinguera aussi par sa complémentarité avec les structures de production de connaissances existant dans le secteur telles que l'Institut National de l'Eau et la Direction Générale de l'Eau. Des services spécifiques seront orientés vers la jeunesse, les femmes et d'autres groupes marginalisés sur des thématiques d'eau.

Pour être plus actif dans ce rôle, le PNE-Bénin a prévu pour le prochain quinquennat des actions prioritaires comme **i) dynamiser la fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances au profit des acteurs du secteur ; ii) soutenir les innovations de gestion et de valorisation des ressources en eau ; et iii) mettre à l'échelle les acquis dans le secteur de l'eau.**

☛ AXE N°4 : Renforcement institutionnel pour le rayonnement du PNE-Bénin

Depuis septembre 2001, le PNE-Bénin a contribué à la prise de conscience des différentes catégories d'acteurs sur des problématiques de gestion des ressources en eau et à l'intégration des principes de la GIRE dans leurs diverses interventions dans le secteur eau et assainissement au Bénin. Au regard des résultats obtenus de ses interventions, de son appartenance à un réseau mondial, de l'existence de partenariats locaux de l'eau, relais de la promotion de la GIRE et du dynamisme de son équipe de gestion, le PNE-Bénin est, du point de vue des acteurs du secteur, un acteur stratégique et crédible pour l'enracinement des principes de la GIRE et la résolution des problèmes du secteur eau au Bénin. Au sein du réseau GWP, il fait partie des PNE les plus dynamiques.

Toutefois, le PNE –Bénin est confronté à quelques difficultés telles que (i) la méconnaissance de réseau similaire doté d'expériences probantes-aux plans structurel et de fonctionnement, -, pouvant être capitalisées et mises à profit ; ii) une capacité opérationnelle insatisfaisante du réseau dû notamment au faible niveau de développement des PLE. Par ailleurs, en raison de son statut de structure non étatique d'intérêt public dans un secteur social tel que celui de l'eau, le PNE-Bénin est confronté à des difficultés de financement propre. Conscient qu'il est illusoire d'opter pour un autofinancement de ses activités et de son fonctionnement, le Réseau se donne l'ambition d'assurer le financement de ses activités statutaires. Le défi de l'adaptation de l'organisation et de son modèle de fonctionnement, de manière à garantir des coûts de fonctionnement amoindris doit être approprié par l'ensemble des organes du Partenariat en vue de réaliser les ajustements y afférents.

En raison de son positionnement en tant qu'acteur au service du secteur et dont les résultats sont avant tout au bénéfice de l'Etat et des autres acteurs et pour faire face aux nouveaux enjeux du secteur, le PNE-Bénin mérite d'être renforcé. Pour ce faire, il doit œuvrer pour la reconnaissance de ce statut, aussi bien par l'Etat que par les PTFs, notamment en matière de financement du secteur. Les actions de renforcement proposées à cet effet sont i) accroître ses capacités structurelles, organisationnelles, normatives en se dotant d'outils lui permettant d'atteindre une performance optimale dans le secteur de l'eau et d'avoir le niveau de financement requis ; ii) faire reconnaître son statut d'opérateur non étatique d'intérêt public, soigner l'image de marque; iii) maintenir le cap dans la mise en œuvre des activités aux niveaux national, régional et international pour un meilleur positionnement et iv) s'affirmer au niveau national, au plan interne et externe.

Les actions de renforcement du réseau retenues participeront à : i) **assurer le rayonnement et le membership du Réseau**, ii) **renforcer les capacités de gestion du PNE**, et iii) **développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources**.

3.3.3. Des orientations stratégiques à la formulation des Actions prioritaires et des objectifs du PS

Après analyse des résultats du diagnostic effectué et de la mission du PNE Bénin, l'objectif général du plan stratégique du PNE-Bénin sur la période 2017-2021 est le suivant : **“Développer un partenariat inclusif au profit de la gestion intégrée de l'eau de manière à influencer les décisions politiques et favoriser le dialogue intersectoriel à partir des initiatives locales capitalisées et des modèles organisationnels qui garantissent l'équité et l'intégrité dans l'accès aux ressources en eau.”**

Le tableau N°6 comprend l'objectif général, les objectifs spécifiques et les actions prioritaires identifiées par axe.

Tableau 6 : Axes, Actions prioritaires, Objectifs spécifiques, et objectif global du PS 2017-2021

| Axes stratégiques | Actions prioritaires | Objectifs spécifiques | Objectif global |
|--|---|--|--|
| AXE N°1 : Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des acteurs et faciliter les dialogues sectoriels et inter-sectoriels ; - Assurer la veille stratégique pour le suivi des performances des politiques/stratégies nationales et sectorielles | Renforcer les capacités d'intervention des acteurs afin d'accroître leur efficacité dans le secteur eau au Bénin | <p><i>“Développer un partenariat inclusif au profit de la gestion intégrée de l'eau de manière à influencer les décisions politiques et favoriser le dialogue intersectoriel à partir des initiatives locales capitalisées et des modèles organisationnels qui garantissent l'équité et l'intégrité dans l'accès aux ressources en eau.”</i></p> |
| AXE N°2 : Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à l'information pour la veille citoyenne dans le secteur de l'eau ; - Appuyer l'opérationnalisation de la charte de gouvernance du secteur et autres outils d'intégrité de l'eau ; - Renforcer les capacités des acteurs en matière d'intégrité | Dynamiser le système d'intégrité et de veille citoyenne du secteur eau au Bénin. | |
| Axe N°3 : Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE pour la valorisation des ressources en eau | <ul style="list-style-type: none"> - Développer la fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances au profit des acteurs du secteur - Soutenir les innovations de gestion et de valorisation des ressources en eau ; - Mettre à l'échelle les acquis dans le secteur de l'eau. | Réorienter les interventions du PNE-Bénin afin de l'adapter aux enjeux du secteur eau au Bénin | |
| AXE N°4 : Renforcement institutionnel et le rayonnement du PNE-Bénin | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le rayonnement et le membership du Réseau, - Renforcer les capacités de gestion du PNE, - Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources | Appuyer les capacités d'interventions du PNE-Bénin | |

3.4. Ancrage de la vision et des axes dans la stratégie nationale et régionale de développement et de promotion de la GIRE (Politique Eau, PANGIRE, PS GWPAO)

A travers l'analyse de cohérence, il est apprécié : (i) l'articulation des objectifs du PS du PNE-Bénin par rapport à ceux des documents de politique et de stratégie nationales et régionaux, (ii) l'arrimage des axes d'intervention avec les principaux axes d'intervention du secteur de l'eau au Bénin et au niveau régional.

Tableau 7 : Analyse de cohérence du PS du PNE-Bénin, avec les documents nationaux et régionaux de politique et de stratégie

| GWP/AO | Politique Nationale de l'Eau | PANGIRE | PS 2017-2021 du PNE-Bénin |
|-----------------------------------|------------------------------|---------|---------------------------|
| Les objectifs stratégiques | | | |

| GWP/AO | Politique Nationale de l'Eau | PANGIRE | PS 2017-2021 du PNE-Bénin |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les pays pour mettre en pratique une meilleure gestion de la ressource en eau pour la sécurité en eau | <ul style="list-style-type: none"> - Reforme le cadre de gestion pour une bonne gouvernance de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et aux services adéquats d'assainissement pour les populations. | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités d'intervention des acteurs afin d'accroître leur efficacité dans le secteur eau au Bénin. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une gestion des ressources en eau permettant de mieux aborder l'adaptation aux changements climatiques et les autres défis | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un accès équitable et Durable à l'eau potable et à l'assainissement pour Les populations - Assurer la sante, la sécurité publique, et la conservation des écosystèmes aquatiques | <ul style="list-style-type: none"> - Reforme le cadre juridique, institutionnel et organisationnel de gestion des ressources en eau en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur | <ul style="list-style-type: none"> - Réorienter les interventions du PNE-Bénin afin de l'adapter aux enjeux du secteur eau au Bénin - Appuyer les capacités d'interventions du PNE-Bénin |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faire du GWP le fer de lance des réflexions stratégiques et de la promotion de la gestion des ressources en eau par la création d'une plateforme globale de communication - Le renforcement du réseau du GWP-AO | <ul style="list-style-type: none"> - Garantir et assurer la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour les activités de production | <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la valorisation économique de l'eau en garantissant sa disponibilité en quantité et en qualité pour les activités de production ; - Assurer la santé, la protection civile et la conservation des écosystèmes aquatiques | <ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le système d'intégrité et de veille stratégique du secteur eau au Bénin |
| GWPAO | Politique Nationale de l'Eau | PANGIRE | PS 2017-2021 du PNE-Bénin |
| Les axes stratégiques | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les pays pour mettre en pratique une meilleure gestion de la ressource en eau pour la sécurité en eau - | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre propice à la bonne gouvernance de l'eau. - Développer, appliquer et améliorer les instruments et les mécanismes de gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Réforme du cadre de gouvernance de l'eau ; - Renforcement des capacités humaines, organisationnelles et matérielles de gestion des ressources en eau ; | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement institutionnel et rayonnement du PNE-Bénin |
| <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une gestion des ressources en eau permettant de mieux aborder l'adaptation aux changements climatiques et les autres défis | <ul style="list-style-type: none"> - Garantir les services d'AEP et d'assainissement aux populations - Faire jouer aux différentes catégories d'acteurs leurs rôles - Assurer la protection de la santé publique - Assurer la prévention des risques naturels - Conserver les écosystèmes aquatiques | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et suivi des ressources en eau ; - Mise en place des mesures de prévention, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et aux autres risques liés à l'eau; - Conservation et protection des ressources en eau et de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE - Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faire du GWP le fer de lance des réflexions stratégiques et de la promotion de la gestion des ressources en eau par la création d'une plateforme globale de communication - Le renforcement du réseau du GWP-AO | <ul style="list-style-type: none"> - Développer et moderniser les différentes branches d'activités économiques - Planifier, arbitrer et satisfaire judicieusement les demandes en eau des différentes branches d'activités | <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des aspects économiques et financiers dans la gestion des ressources en eau ; - Mobilisation et valorisation des ressources en eau dans une approche GIRE | <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE pour la valorisation des ressources en eau. |

De la lecture du tableau N° 7 ci-dessus, il ressort un arrimage des objectifs du PS 2017-2021 du PNE-Bénin avec ceux des autres documents de politiques et de stratégies nationales et régional. Autrement, la réalisation des objectifs du PS du PNE-Bénin peut bel et bien contribuer à l'atteinte des objectifs des différents documents de politiques et de stratégies supra. Mieux, le PS du PNE-Bénin à travers ses objectifs, respecte les grandes options de la politique nationale de l'eau et particulièrement du PANGIRE.

3.5. Cadre logique du Plan Stratégique

Le présent cadre logique fait le point sur la logique d'intervention, avec la déclinaison des indicateurs objectivement vérifiables, les sources de vérification et les hypothèses ou suppositions critiques. Le tableau 8 ci-dessous présente le cadre logique.

Tableau 8 : Cadre logique du plan stratégique du PNE-2017-2021

| | Logique d'intervention | Cibles | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Suppositions/hypothèses |
|------------------------------|--|---|---|--|--|
| Objectif global | Développer un partenariat inclusif au profit de la gestion intégrée du secteur eau de manière à influencer les décisions politiques, et favoriser le dialogue intersectoriel à partir des initiatives locales capitalisées et des modèles organisationnels qui garantissent l'équité et l'intégrité dans l'accès aux ressources en eau.» | la contribution du PNE Bénin à la mise en œuvre des politiques sectorielles est performante | Le niveau de contribution du PNE à la mise en œuvre des politiques sectorielles | - | |
| Objectifs spécifiques | 1. Renforcer les capacités d'intervention des acteurs afin d'accroître leur efficacité dans le secteur de l'Eau au Bénin | Les cadres de coordination intersectorielle sur le secteur de l'eau sont fonctionnels au Bénin à l'horizon du PS | Niveau de fonctionnalité des cadres multi-acteurs | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin ; | Adhésion et participation des institutions et acteurs à la mise en œuvre des activités du plan stratégique. |
| | 2. Dynamiser le système d'intégrité et de veille stratégique dans le secteur eau au Bénin | Un niveau de mise en œuvre des programmes sectoriels assez performants. Un dispositif de surveillance des politiques sectorielles par les acteurs non étatiques assez performant | Niveau d'atteinte des indicateurs liés à la mise en œuvre des programmes sectoriels Taux d'accroissement des nouvelles décisions de politiques sectorielles et intersectoriel du secteur eau influencées | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin ; Rapport d'enquête de sondage | Les ressources et modalités de leur fonctionnement des cadres de concertation sont assurées Les ressources et compétences techniques de mise en œuvre du plan stratégique sont disponibles. |
| | 3. Réorienter les interventions du PNE-Bénin afin de l'adapter aux enjeux du secteur Eau au Bénin | Des initiatives novatrices sont développées | Taux d'accroissement des d'initiatives novatrices | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin ; | Disponibilité des ressources financières et de leur mise à disposition à temps réel pour l'équipe de gestion ou de mise en œuvre du plan stratégique |
| | 4. Appuyer les capacités d'interventions du PNE-Bénin | Un membership efficace au service du partenariat sur le secteur de l'eau. Les effets escomptés de l'exécution du PS du PNE sont atteints | % des membres à jour qui justifient d'une participation active aux activités du Réseau Taux de réalisation des performances prévues Nombre de PLE fonctionnel | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin | |

| | Logique d'intervention | Cibles | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Suppositions/hypothèses |
|-----------------|--|---|---|--|-------------------------|
| | | | Niveau de mise en œuvre du plan stratégique | | |
| Résultat | 1.1. Les capacités des acteurs sont renforcées et les dialogues sectoriels et inter-sectoriels facilités | <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs du secteur de l'eau ont reçu des formations sur les thématiques liées aux dialogues sectoriels et inter-sectoriels - Au moins 50% des cadres de concertation et d'échange du secteur eau retenus sont régulièrement animés - Au moins un protocole d'accord- cadre PNE Bénin- Etat est signé | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs formés sur les thématiques liées aux dialogues sectoriels et inter-sectoriels - Pourcentage de cadres de concertation et d'échanges régulièrement animés - Nombre de protocoles d'accord-cadre signés | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin ; | |
| | 1.2. La veille stratégique pour le suivi des performances des politiques/stratégies nationales et sectorielles est assurée | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 10% des autres politiques et stratégies nationales sont mises en cohérences avec la politique nationale de l'eau - Au moins 10% des politiques et stratégies nationales respectent les directives régionales et les engagements internationaux - Au moins 20 actions de plaidoyers - lobbying organisées pour la mise en conformité des politiques et le respect des engagements et directives régionaux et internationaux | <ul style="list-style-type: none"> - Proportion des politiques et stratégies nationales sectorielles mises en cohérence avec la politique nationale de l'eau - Proportion des politiques et stratégies nationales respectant les directives régionales et les engagements internationaux ; - Nombre d'initiatives de plaidoyers-lobbying organisées pour la mise en conformité des politiques et le respect des engagements et directives régionaux et internationaux; | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin Les notes d'argumentaires et de plaidoyer ; Les rapports d'actions de plaidoyers & lobbying ; Rapport de séance de présentation aux instances ; | |

| | Logique d'intervention | Cibles | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Suppositions/hypothèses |
|--|--|--|--|--|-------------------------|
| | 2.1. l'accès à l'information pour la veille citoyenne et la redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est facilité; | <ul style="list-style-type: none"> - 75% des acteurs ciblés sont renforcés pour la veille citoyenne et la redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est facilité - Au moins 50% des actions de renforcement de capacités ont induit des améliorations des services dans le secteur de l'eau et de l'assainissement - | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs formés pour assurer la veille citoyenne et la reddition des comptes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement; - Pourcentage des actions de renforcement de capacités ayant induit des améliorations des services rendus dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin ; Enquête de sondage | |
| | 2.2. L'opérationnalisation de la charte de gouvernance et des autres outils d'intégrité du secteur de l'eau est appuyée | - Au moins 50% des adhérents à la charte mettent en œuvre avec succès au moins 50% des résultats attendus (de leur plan d'action) | Nombre d'acteurs adhérant à la charte ayant atteint au moins 50% des résultats attendus (de leur plan d'action) | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin | |
| | 2.3. Les capacités des acteurs en matière d'intégrité sont renforcées | - Au moins 80% des acteurs du secteur de l'eau identifiés sont renforcés en matière d'intégrité et d'éthique | Nombre d'acteurs du secteur du secteur de l'eau renforcés en matière d'intégrité et d'éthique | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin | |
| | 3.1. La fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances au profit des acteurs du secteur est développée | - Le centre des ressources et de gestion des connaissances est fonctionnel | Un centre des ressources et de gestion des connaissances fonctionnel au niveau du PNE | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin | |
| | 3.2. Les innovations de gestion et de valorisation des ressources en eau sont soutenues; | Les partenariats Publics, Privé entre catégorie d'acteurs du secteur de l'eau ont augmenté | Nombre d'accords de partenariats et de projets additionnels innovants | Les rapports d'activités techniques et de performance Rapports d'évaluation mi-parcours et final ; | |

| | Logique d'intervention | Cibles | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Suppositions/hypothèses |
|--|--|---|---|--|-------------------------|
| | | | | Actes et protocoles d'accords de partenariats | |
| | 3.3. Les acquis de la mise en œuvre des innovations dans le secteur de l'eau sont mis à l'échelle. | Au moins 50% des acquis capitalisés sont mis à l'échelle | Nombre d'acquis mis à l'échelle à horizon du PS | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin ; Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin ; | |
| | 4.1. Le rayonnement et le membership du Réseau, sont assurés - | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 50% des PLE ont une bonne pratique du réseautage - Au moins 30% des PLEs ont vu leurs pratiques vulgarisées - Au moins 80% des clauses de l'accord cadre sont mises en œuvre est suivie | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PLEs appliquant rigoureusement les textes statutaires du réseau - Proportion des PLEs ayant maîtrisé les bonnes de réseautages PNE - Proportion de PLEs dont les pratiques ont fait objet de vulgarisation - Niveau de mise en œuvre de l'accord-cadre | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin | |
| | 4.2. Les capacités de gestion du PNE sont renforcées | <ul style="list-style-type: none"> - 80% outils de pilotage sont mis en œuvre - Au moins 60% des actions de renforcement de capacité du personnel technique du PNE-Bénin réalisées - La mise en œuvre du processus d'autonomisation du PNE est assurée à moins 80% | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils de pilotage mis en œuvre - Plan de formation du personnel technique disponible - Proportion d'actions de renforcement de capacités du personnel technique du PNE-Bénin réalisée - Niveau de mise en œuvre du processus d'autonomisation du PNE | Rapports de performance et d'activités annuelles du PNE-Bénin Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin Les documents de plan de formation et de manuel unique | |
| | 4.3. Une stratégie de mobilisation des ressources est développée et mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 80% du financement du PS est mobilisé | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bailleurs engagés dans le financement des activités du PNE-Bénin - Proportion de financement mobilisé dans le cadre de la mise en œuvre du PS | Rapports financiers annuelles du PNE-Bénin Les rapports d'évaluation du PS PNE-Bénin | |

4. Planification et budgétisation des actions prioritaires

4.1. Planification et budgétisation des actions prioritaires

La mise en œuvre du présent plan stratégique du PNE-Bénin est prévue pour une durée de cinq (5) ans, soit de 2017 à 2021. Ce qui offre l'opportunité d'une mise en œuvre progressive des actions du plan stratégique. Le tableau 9 ci-dessous, donne un aperçu de la budgétisation actions planifiées sur la période de mise en œuvre du plan stratégique du PNE-Bénin.

Tableau 9 Budgétisation des actions prioritaires du PS 2017-2021 du PNE-Bénin

| N° | Actions Prioritaires /Activités | Montant | Montant en millier (x 1000) | | | | |
|---|---|----------------|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | | Répartition des coûts selon l'année | | | | |
| | | | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Axe 1 : Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE | | | | | | | |
| Obj S 1 : Renforcer les capacités d'intervention des acteurs afin d'accroître leur efficacité dans le secteur eau au Bénin | | | | | | | |
| 1.1 | Actions Prioritaire : Renforcer les capacités des acteurs et faciliter les dialogues sectoriels et inter-sectoriels | 363 000 | 103 000 | 58 000 | 86 000 | 58 000 | 58 000 |
| 1 | Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs | 129 000 | 21 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 27 000 |
| 2 | Appuyer l'animation des cadres de concertation et d'échange aux niveaux national (CNE, CIE, GSEA, CANEA, etc.) ; bassin et local (CCEA, CLE, etc.) | 166 000 | 66 000 | 18 000 | 46 000 | 18 000 | 18 000 |
| 3 | Maintenir le dialogue permanent avec le ministère en charge de l'eau et les PTF | 68 000 | 16 000 | 13 000 | 13 000 | 13 000 | 13 000 |
| 1.2 | Actions Prioritaire : Assurer la veille stratégique pour le suivi des performances des politiques/stratégies nationales | 716 000 | 21 000 | 187 000 | 179 000 | 150 000 | 179 000 |
| 4 | Faciliter l'arrimage et le respect des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture (Génie rural, Pêche et Elevage) avec la politique nationale de gestion de l'eau | 138 000 | - | 45 000 | 31 000 | 31 000 | 31 000 |
| 5 | Assurer la veille stratégique pour le respect des directives régionales en matière de gestion des ressources en eau (directive de la CEDEOA sur les grands barrages, gestion transfrontalière) | 415 000 | - | 105 000 | 113 000 | 84 000 | 113 000 |
| 6 | Développer une veille stratégique pour le respect des engagements internationaux (ODD, accords de Paris, etc.) et nationaux (PAG) en matière de GIRE | 163 000 | 21 000 | 37 000 | 35 000 | 35 000 | 35 000 |
| AXE N°2 : Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau | | | | | | | |
| Obj S 2 : Dynamiser le système d'intégrité et de veille stratégique du secteur eau au Bénin. | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|--|---|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
| 2.1 | Actions Prioritaire : Faciliter l'accès à l'information pour la veille citoyenne et la reddition des comptes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | 280 000 | 79 000 | 54 000 | 49 000 | 49 000 | 49 000 |
| 7 | Elaborer le répertoire de toute la chaîne de reddition de compte dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | 14 000 | 14 000 | | | | |
| 8 | Appuyer la mise en œuvre d'un dispositif de reddition des comptes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | 266 000 | 65 000 | 54 000 | 49 000 | 49 000 | 49 000 |
| 2.2 | Actions Prioritaire : Appuyer l'opérationnalisation de la charte de gouvernance du secteur et autres outils d'intégrité de l'eau | 314 000 | 40 000 | 83 000 | 51 000 | 65 000 | 75 000 |
| 9 | Accompagner l'appropriation, l'adhésion des parties prenantes et la mise en œuvre de la charte | 214 000 | 40 000 | 43 500 | 43 500 | 43 500 | 43 500 |
| 10 | Mettre en place un dispositif de suivi-alerte et de capitalisation de la mise en œuvre de la Charte | 22 000 | - | 8 000 | | | 14 000 |
| 11 | Valoriser les acquis de la mise en œuvre de la Charte | 24 000 | - | | | 14 000 | 10 000 |
| 12 | Identifier les outils d'intégrité et d'éthique à promouvoir et les opérationnaliser | 54 000 | | 31 500 | 7 500 | 7 500 | 7 500 |
| | | | | | | | |
| 2.3 | Actions Prioritaire : Renforcer les capacités des acteurs en matière d'intégrité | 85 000 | 5 000 | 23 000 | 26 000 | 26 000 | 5 000 |
| 13 | Renforcer les capacités des acteurs non étatiques et des médias pour la promotion de l'intégrité et de l'éthique dans le secteur de l'Eau | 25 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| 14 | Appuyer le développement d'outils d'éducation sur l'intégrité et l'éthique de l'eau dans les différents ordres d'enseignement | 60 000 | - | 18 000 | 21 000 | 21 000 | |
| Axe N°3 : Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE pour la valorisation des ressources en eau | | | | | | | |
| Obj S 3 : Réorienter les interventions du PNE-Bénin afin de l'adapter aux enjeux du secteur eau au Bénin | | | | | | | |
| 3.1 | Actions Prioritaire : Développer la fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances au profit des acteurs du secteur | 418 000 | 44 000 | 185 000 | 103 000 | 43 000 | 43 000 |
| 15 | Formaliser la fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances sur les thématiques Eau, Sécurité Alimentaire et Climat | 39 000 | 39 000 | | | | |

| | | | | | | | |
|---|--|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 16 | Rendre fonctionnel le dispositif de collecte, de traitement et de diffusion de données | 336 000 | 5 000 | 169 000 | 94 000 | 34 000 | 34 000 |
| 17 | Renforcer les capacités des cadres chargés de l'animation du centre (aspects techniques-animation du centre etc.) | 43 000 | - | 16 000 | 9 000 | 9 000 | 9 000 |
| 3.2 | Actions Prioritaire : Soutenir les innovations de gestion et de valorisation des ressources en eau | 198 000 | 13 000 | 54 000 | 44 000 | 54 000 | 33 000 |
| 18 | Accompagner les acteurs dans le test des innovations de gestion et de valorisation sur les thématiques Eau, Sécurité Alimentaire et Climat | 96 000 | 13 000 | 29 000 | 18 000 | 29 000 | 7 000 |
| 19 | Appuyer la capitalisation des acquis de la mise en œuvre des innovations | 102 000 | - | 25 000 | 26 000 | 25 000 | 26 000 |
| 3.3 | Actions Prioritaire : Mettre à l'échelle les acquis de la mise en œuvre des innovations dans le secteur de l'eau | 93 000 | 180 000 | 122 000 | 96 000 | 58 000 | 58 000 |
| 20 | Diffuser les acquis de la mise en œuvre des innovations | 39 000 | 8 000 | | 31 000 | | |
| 21 | Accompagner les acteurs dans la valorisation des acquis | 54 000 | 7 000 | 10 000 | 17 000 | 10 000 | 10 000 |
| AXE N°4 : Renforcement institutionnel et le rayonnement du PNE-Bénin | | | | | | | |
| Obj S 4 : Appuyer les capacités d'interventions du PNE-Bénin | | | | | | | |
| 4.1 | Actions Prioritaire : Assurer le rayonnement et le membership du Réseau | 421 000 | 165 000 | 112 000 | 48 000 | 48 000 | 48 000 |
| 22 | Assurer la visibilité du PNE Bénin | 384 000 | 148 000 | 107 000 | 43 000 | 43 000 | 43 000 |
| 23 | Formaliser la reconnaissance du rôle d'utilité publique du Réseau PNE | 37 000 | 17 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| 4.2 | Actions Prioritaire : Renforcer les capacités de gestion du PNE | 145 000 | 45 000 | 25 000 | 25 000 | 25 000 | 25 000 |
| 24 | Mettre en œuvre les outils de pilotage (un manuel de procédure administrative et financière ; une convention collective/règlement intérieur et statut du personnel ; plan de formation...) | 89 000 | 29 000 | 15 000 | 15 000 | 15 000 | 15 000 |
| 25 | Renforcer l'autonomisation du PNE | 28 000 | 8 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| 26 | Appuyer le renforcement des capacités des PLE | 28 000 | 8 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| 4.3 | Actions Prioritaire : Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources | 100 000 | 16 000 | 16 000 | 26 000 | 16 000 | 26 000 |
| 27 | Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources financières | 100 000 | 16 000 | 16 000 | 26 000 | 16 000 | 26 000 |
| Total | | 3 133 000 | 711 000 | 919 000 | 733 000 | 592 000 | 599 000 |
| | | | 23% | 29% | 23% | 19% | 19% |

4.2. Cadre opérationnel de mesure de rendement des cibles chiffrées du PS

La planification de la mise en œuvre du PS du PNE Bénin nécessite un cadre opérationnel de mesure des rendement des cibles. Ce cadre est présenté dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 0 : Cadre Opérationnel de mesure de rendement

| N° | Activités | Unités | Cibles | Cibles chiffrées | | | | | Responsible des activités | Associé | | | |
|---|--|--|--|------------------|------|------|------|------|---------------------------|---------|------------------------|---------------------------|--|
| | | | | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | | | | | |
| ACTION PRIORITAIRE N°1.1 : Renforcer les capacités des acteurs et faciliter les dialogues sectoriels et inter-sectoriels | | | | | | | | | | | | | |
| AXE N°1 : Accompagner des acteurs dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE | Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs du dialogue sectoriel et intersectoriel | Etude de typologie et de caractérisation des acteurs réalisée | 1 | 1 | | | | | | CN | Consultants | | |
| | | Etude d'évaluation des besoins en renforcement de capacité des acteurs effectuée | 1 | 1 | | | | | | | CN | Consultants | |
| | | Etude relative à la définition d'une stratégie de mise en œuvre des plans de renforcement de capacités réalisée | 1 | 1 | | | | | | | CN | Consultants | |
| | | Sessions de formation organisées au profit des acteurs identifiés | 40 | | 10 | 10 | 10 | 10 | | | CN | Consultants | |
| | | Appui technique réalisé | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | PNE Bénin | |
| | Appuyer l'animation des cadres de concertation et d'échange aux niveaux national (CNE, CIE, GSEA, CANEA, etc.) ; bassin et local (CCEA, CLE, etc.) | Etude d'identification des besoins d'animation des cadres de concertation et d'échange menée | 4 | 4 | | | | | | | CN | Consultants | |
| | | Plans d'actions élaborés pour l'animation des cadres de concertation et d'échanges | 4 | 4 | | | | | | | CN | Cadres de concertation | |
| | | Financement obtenu pour la mise en œuvre des plans d'actions | 16 | | 4 | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | |
| | | Plans d'actions mis en œuvre grâce à l'appui des partenaires | 16 | | 4 | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | |
| | | Etude d'évaluation et de planification des plans d'actions réalisée | 4 | | | 4 | | | | | CN | Consultants | |
| | Maintenir le dialogue permanent avec le ministère en charge de l'eau et les PTF | Session des cadres de concertation participée | 20 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | |
| | | Protocole d'accord de collaboration mis en place | 1 | 1 | | | | | | | BE | Ministère de l'Eau | |
| | | Actions conjointes menées | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | | | BE | Ministère de l'Eau | |
| | | Rencontres tenues avec les PTF | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | | | BE | PTF | |
| | Rencontres périodiques de suivi-évaluation effectuées | Rencontres périodiques de suivi-évaluation effectuées | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | BE | PTF | |
| | | ACTION PRIORITAIRE N°1.2 : Assurer la veille stratégique pour le suivi des performances des politiques/stratégies nationales et sectorielles | | | | | | | | | | | |
| | | Faciliter l'arrimage et le respect des politiques et stratégies nationales dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture (Génie rural, Pêche et Elevage) avec la politique nationale de gestion de l'eau Assurer la veille stratégique pour le respect des directives régionales en matière de gestion des ressources en eau (directive de la CEDEAO sur les grands barrages, gestion transfrontalière) | Etude sur l'état des lieux des politiques et stratégies nationales réalisée (1/ secteur) | 2 | | 2 | | | | | | CN | Consultants |
| | | | Atelier de renforcement des capacités organisées au profit des cadres | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | Départements ministériels plus consultants |
| | Atelier d'auto-évaluation organisé | | 8 | | 2 | 2 | 2 | 2 | | | CN | Départements ministériels | |
| | Session de suivis tenue | | 8 | | 2 | 2 | 2 | 2 | | | CN | Départements ministériels | |
| | Action de plaidoyer organisée | | 8 | | 2 | 2 | 2 | 2 | | | CN | Cadre de concertation | |
| | Etude sur l'état des lieux de l'application des directives régionales effectuée | | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant | |
| | Session/atelier organisé pour l'élaboration d'une feuille de route | | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant | |
| | Atelier/ session de plaidoyers tenu | | 16 | | 4 | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | |
| | Action de communication organisée | | 16 | | 4 | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | |
| | Assistance technique | | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | PNE-Bénin | |
| | Etude sur l'état des lieux de la mise en œuvre des directives de la CEDEAO sur les grands barrages | | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant | |
| | Session/atelier organisé pour l'élaboration d'une feuille de route | | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant | |
| | Atelier/ session de plaidoyers tenus | | 12 | | 3 | 3 | 3 | 3 | | | CN | Cadres de concertation | |
| | Action de communication organisée | | 16 | | 4 | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | |
| Assistance technique menée | 1 | | | | | 1 | | | | CN | PNE-Bénin | | |
| Etude de capitalisation réalisée | 2 | | | | 1 | | 1 | | | CN | Consultant | | |
| Action de communication autour des expériences réussies | 2 | | | | 1 | | 1 | | | CN | Acteurs | | |
| Développer une veille stratégique pour le respect des engagements internationaux (ODD, accords de Paris, etc.) et nationaux (PAG) | Atelier de partage des acquis organisé | | 2 | | | 1 | | 1 | | | CN | Acteurs/PTF | |
| | Voyages d'étude/ Echange d'expérience effectué | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | Acteurs | | |
| | Etude complémentaire réalisée | 2 | | | 1 | | 1 | | | CN | Cadres de concertation | | |
| | Etude sur l'état de mise en œuvre des engagements internationaux et nationaux effectuée | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant | | |
| | Session/atelier organisé pour l'élaboration d'une feuille de route | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant | | |
| | Atelier/ session de plaidoyers mené | 9 | | | 3 | 3 | 3 | | | CN | Cadres de concertation | | |
| Actions de communication organisées | Actions de communication organisées | 12 | | | 4 | 4 | 4 | | | CN | Cadres de concertation | | |
| | Assistance technique apportée | 1 | | | 1 | | | | | CN | PNE-Bénin | | |
| | Etude sur l'état d'application des outils et approche conduite | 1 | | 1 | | | | | | CN | Cadres de concertation | | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---------------------------------------|---|--------------|--------------|--------------|----------|--------------------------------------|---|------------|
| | | Atelier de formation et d'appropriation sur les outils et approches de veille stratégique tenu | 6 | | | 2 | 2 | 2 | CN | Cadres de concertation | |
| | | Assistance Technique pour l'application des outils et approches de veille stratégique effectuée | 3 | | | 1 | 1 | 1 | CN | PNE-Bénin | |
| | | Etude sur l'état des lieux de la prise en compte des changements climatiques et des orientations stratégiques liées à l'eau menée | 1 | | 1 | | | | CN | Consultant | |
| | | Rtude sur l'état d'application des outils et approche réalisée | 1 | 1 | | | | | CN | Consultant | |
| | | Atelier de formation et d'appropriation sur les outils et approches innovantes de veille | 4 | | 4 | | | | CN | Consultant | |
| | | Assistance Technique apportée pour l'application des outils et approches innovantes de veille | 12 (1 AT/A n/ th ématique | | | 4 | 4 | 4 | CN | PNE-Bénin | |
| | | Etude sur la mise en œuvre des initiatives de renforcement des capacités des Structures décentralisées et déconcentrées | 2 | 2 | | | | | CN | Consultant | |
| | | Atelier de renforcement des capacités des Structures décentralisées et déconcentrées | 8 | | 2 | 2 | 2 | 2 | CN | Cadres de concertation | |
| | | Assistance Technique pour l'intégration des changements climatiques et des orientations stratégiques liées à l'eau dans la planification locale | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | PNE-Bénin | |
| | | ACTION PRIORITAIRE N°2.1 : Faciliter l'accès à l'information pour le contrôle citoyen dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | | | | | | | | | |
| AXE N°2 : Promotion de l'intégrité et de l'éthique dans la gouvernance du secteur de l'eau | Elaborer le répertoire de toute la chaîne de reddition de compte dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | Etude d'identification des besoins en information | 1 | 1 | | | | | CN | Consultant | |
| | | Etude de détermination des besoins en information | 1 | 1 | | | | | CN | Consultant | |
| | Appuyer la mise en œuvre d'un dispositif de reddition des comptes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement | Etude de mécanisme de fourniture d'information sur le contrôle citoyen dans le secteur | 1 | 1 | | | | | | CN | Consultant |
| | | Séances de reddition de compte/audiences publiques (une séance/secteur par année) | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | CN | OSC, Collectivités locales | |
| | | Etudes/enquête de satisfaction | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | Consultant | |
| | | Café média/suivi budgétaire des dépenses publiques | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | CN | OSC, Collectivités locales | |
| | | ACTION PRIORITAIRE N°2.2 : Appuyer l'opérationnalisation de la charte de gouvernance du secteur et autres outils d'intégrité de l'eau | | | | | | | | | |
| | Accompagner l'appropriation, l'adhésion des parties prenantes et la mise en œuvre de la charte | Séance de d'Information et de sensibilisation | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | CN | Cadres de concertation et autres acteurs du secteur eau | |
| | | Campagnes médiatiques | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | CN | OSC, Collectivités locales, Cadres de concertation et autres acteurs du secteur eau | |
| | | Supports de communication | 400 0 | | 1 00 0 | 10 00 | 1 00 0 | 10 00 | CN | PNE-Bénin | |
| | | Séance de plaidoyer | 20 | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 | CN | Cadres de concertation | |
| | Mettre en place un dispositif de suivi-alerte et de capitalisation de la mise en œuvre de la Charte | Mission de suivi élaboration du rapport | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | | |
| | | Etude de faisabilité sur la mise en place du dispositif de suivi Alerte | 1 | | 1 | | | | CN | Consultants | |
| Valoriser les acquis de la mise en œuvre de la Charte | Etude de capitalisation des acquis de la mise en œuvre de la charte | 1 | | | | | 1 | CN | Consultants | | |
| | film documentaire | 1 | | | | | 1 | CN | Réseau des journalistes | | |
| | Support de communication | 200 0 | | | | 2 00 0 | | CN | Prestataires Réseau des journalistes | | |
| Identifier les outils d'intégrité et d'éthique à promouvoir et les opérationnaliser | Séance d'IEC | 4 | | | | 2 | 2 | CN | Réseau des journalistes, OSC | | |
| | Etude d'identification de problématiques majeures | 1 | | 1 | | | | CN | consultant | | |
| | Etude d'identification des outils d'intégrité | 1 | | 1 | | | | CN | consultants | | |
| | Etude documentaire sur les outils d'intégrité | 1 | | 1 | | | | CN | consultants | | |
| | Séances/sessions d'appropriation organisés | 12 | | 3 | 3 | 3 | 3 | CN | consultants | | |
| | ACTION PRIORITAIRE N°2.3 : Renforcer les capacités des acteurs en matière d'intégrité | | | | | | | | | | |
| Renforcer les capacités des acteurs non étatiques et des médias pour la promotion de l'intégrité et de l'éthique dans le secteur de l'Eau | Sessions de formation organisées au profit des acteurs | 5 | | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | Consultants | | |
| Appuyer le développement | Outil d'éducation élaboré | 2 | | 2 | | | | CN | OSC, secteurs privés | | |
| | Séance de plaidoyers organisée | 4 | | 2 | 1 | 1 | | CN | Cadre De concertation | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--------------------|----|----|----|----|---|---|----|--------------------------------------|--------------------------------|
| | d'outils d'éducation sur l'intégrité et l'éthique de l'eau dans les différents ordres d'enseignement | Sessions de formations organisées au profit des enseignants | 4 | | | 2 | 2 | | | CN | Consultants | |
| AXE N°3: Dynamisation de la fonction de centre de ressources du PNE pour la valorisation des ressources en eau | ACTION PRIORITAIRE N°3.1: Créer les conditions de développement de la fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances au profit des acteurs du secteur | | | | | | | | | | | |
| | Formaliser la fonction de centre de ressources et de gestion des connaissances sur les thématiques Eau, Sécurité Alimentaire et Climat | Etude sur la définition du dispositif organisationnel et du fonctionnement | 1 | 1 | | | | | | | CTE | Consultants |
| | | Un dispositif approprié de collecte de traitement et de diffusion des données est conçu | 1 | 1 | | | | | | | CTE | |
| | | Atelier de validation | 1 | 1 | | | | | | | CN | Consultants |
| | Rendre fonctionnel le dispositif de collecte, de traitement et de diffusion de données | Plan d'actions budgétisé | 1 | | | | | | | | CN | Consultants |
| | | Fundraising (Nombre de financement mobilisé) | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | PTF |
| | | Matériels et équipements nécessaires (Base de données, locaux, matériel et logiciel informatique, matériel et fournitures de bureau, Personnel, matériel roulant) disponibles | PM | | | | | | | | CN | Prestataires |
| | | Accord de partenariat établi | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | BE | Partenaires |
| | | Atelier et activités de lancement | 3 | | 3 | | | | | | CN | Acteurs du secteur de l'Eau |
| | Renforcer les capacités des cadres chargés de l'animation du centre (aspects techniques- animation du centre etc. | Plan de formation élaborés au profit des cadres | 1 | | 1 | | | | | | CN | Consultant |
| | | Session de formation organisée | 12 | | 3 | 3 | 3 | 3 | | | CN | |
| | ACTION PRIORITAIRE N°3.2: Soutenir les innovations de gestion et de valorisation des ressources en eau | | | | | | | | | | | |
| | Accompagner les acteurs dans le test des innovations de gestion et de valorisation sur les thématiques Eau, Sécurité Alimentaire et Climat | Etude d'identification des innovations pertinentes | 2 | 1 | | 1 | | | | | CN | Consultants |
| | | Etude d'opportunités réalisée | 2 | 1 | | 1 | | | | | CN | Consultants |
| | | Voyage d'études et d'affaires facilité | 3 | 1 | | 1 | | 1 | | | CN | Partenaires et secteurs privés |
| | | Forum B to Btenu | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | Partenaires et secteurs privés |
| | | Action de communication autour des initiatives de mises en relations effectuée | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | Partenaires et secteurs privés |
| | | Etude de marché sur les innovations de gestions et de valorisations | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | Consultants |
| | | Coaching/ AT | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | Consultants |
| | | Voyages d'études/ ateliers d'apprentissage | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | Partenaires et secteurs privés |
| | | Missions de suivi; Etude | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | |
| | | Appuyer la capitalisation des acquis de la mise en œuvre des innovations | Etude d'évaluation | 2 | | | 1 | | 1 | | | CN |
| | Etude de capitalisation (Notes techniques; guide...) | | 2 | | | 1 | | 1 | | | CN | Consultants |
| | Etude thématiques | | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | Consultants |
| | Ateliers de réflexions | 2 | | 1 | | 1 | | | | CN | Acteurs du secteur Eau | |
| | Participation aux fora internationaux | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | CN | Partenaires | |
| ACTION PRIORITAIRE N°3.3: Mettre à l'échelle les acquis de la mise en œuvre des innovations dans le secteur de l'eau | | | | | | | | | | | | |
| Diffuser les acquis de la mise en œuvre des innovations | Etude sur les modes diffusion ou de vulgarisation | 2 | 1 | | 1 | | | | | CN | Consultants | |
| | Supports de communication (posters, documentaires, plaquettes, boîtes à images...) | Forfait | | | | | | | | CN | Média/Réseau des journalistes | |
| | Séances d'IEC/ Ateliers de vulgarisation des acquis | Forfait | | | | | | | | CN | Acteurs du secteur Eau | |
| | Sessions, assises et ateliers sur le secteur de l'eau | Forfait | | | | | | | | CN | Acteurs du secteur Eau | |
| Accompagner les acteurs dans la valorisation des acquis | Etude de définition des formes et types de mise à l'échelle | 2 | 1 | | 1 | | | | | CN | Consultants | |
| | Ateliers d'apprentissage | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | Acteurs et structures du secteur Eau | |
| | Actions de plaidoyer | 4 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | Cadre de concertation | |
| AXE N°4: Renforcement institutionnel et rayonnement du PNE- Bénin | | | | | | | | | | | | |
| ACTION PRIORITAIRE N°4.1: Assurer le rayonnement et le membership du Réseau | | | | | | | | | | | | |
| Assurer la visibilité du PNE Bénin | Séances/ Tournée d'information | 60 | 1 | 12 | 12 | 12 | 12 | | | BE | | |
| | Animation de page web | Forfait | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | | |
| | Actualisation du prospectus actuel | Forfait | 1 | | | | | | | CN | | |
| | Action de marketing | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | | | BE | Consultants | |
| | 'Ateliers d'appui à la vulgarisation des cahiers de charge et du règlement intérieur des PLE | 24 | 1 | 1 | | | | | | CN | Consultants | |
| | Assistance Technique | 2 | 1 | 1 | | | | | | CN | | |
| | Etude de capitalisation | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | Consultants | |
| | Mise en œuvre du Plan de communication du PNE | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | | | CN | | |
| | | 1 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | | | CN | | |

| | | | | | | | | | | |
|---|--|--|---------|---|---|---|---|---|----|--|
| | | Tenue des évènements de partage des résultats | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | Partenaires et acteurs du secteur de l'Eau |
| Formaliser la reconnaissance du rôle d'utilité publique du Réseau PNE | | Mission d'appui pour obtenir la reconnaissance officielle de l'utilité publique (utilité publique ou accord cadre) | 1 | 1 | | | | | CN | Consultants |
| | | Formalités | 1 | 1 | | | | | CN | |
| | | Cérémonie de signature | 1 | | | | | | CN | Gouvernement |
| | | Mission de contrôle interne | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | |
| ACTION PRIORITAIRE N°4.2: Renforcer les capacités de gestion du PNE | | | | | | | | | | |
| Mettre en œuvre les outils de pilotage (manuel de procédure administrative et financière ; convention collective/règlement intérieur et statut du personnel ; plan de formation...) | | Documents élaborés et mis en œuvre | Forfait | | | | | | CN | Consultants |
| | | Etude d'élaboration du plan de formation | 1 | 1 | | | | | CN | Consultants |
| | | Sessions de formation | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | Consultants |
| | | Etude de convention collective | 1 | 1 | | | | | CN | Consultants |
| | | Séances de suivi de la mise en œuvre de la convention | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | |
| Renforcer l'autonomisation du PNE | | Ateliers de définition de la feuille de route | 1 | 1 | | | | | CN | PTFs |
| | | Actions de renforcement de l'autonomie | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | |
| Appuyer le renforcement des capacités des PLE | | Feuille de route de formation | 1 | 1 | | | | | CN | PLEs |
| | | Ateliers de renforcement des capacités | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | Consultants |
| ACTION PRIORITAIRE N°4.3: Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources | | | | | | | | | | |
| Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources financières | | Plan d'actions annuel et tableau de suivi évaluation | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | CN | Partenaires |
| | | Missions/ Ateliers de suivi de la mise en œuvre du PS | 5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | BE | CN |
| | | Actions de fundraising | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | BE | PLEs |
| | | Evaluations externes (à mi parcours, finale) | 2 | | | 1 | | 1 | CN | Consultants |

5. La mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2021 du PNE-Bénin

5.1. Principes directeurs de mise en œuvre du plan stratégique

Les principes qui doivent régir la mise en œuvre du Plan Stratégique sont les suivants :

- le respect du caractère neutre de la Plateforme que constitue le PNE Bénin en vue de maintenir sa position indépendante qui est un atout pour ses actions au profit du secteur ;
- la reconnaissance du caractère exclusif de la mission du PNE Bénin en tant que structure d'intérêt public par l'Etat et les acteurs stratégiques du secteur ;
- la participation de tous les acteurs ;
- la répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs que sont : les organes du PNE-Bénin : l'Assemblée Générale (AG) ; le Conseil d'Administration (CA) ; le Bureau Exécutif (BE), la Coordination Nationale (CN) ; la Commission Technique des Experts, les partenariats locaux de l'eau (PLEs), les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- la concertation entre les acteurs membres des structures, associations et organisations d'intervenants dans le secteur eau au Bénin ;
- la responsabilisation suffisante et la capacité d'adaptation des membres de l'équipe de la coordination nationale.

5.1.1. La participation de tous les acteurs

Ce principe directeur a trait, au caractère multidimensionnel et multi – acteurs des processus de développement et de promotion de la GIRE. D'où la nécessité d'une approche participative de collaboration et d'implication de tous les acteurs concernés depuis la conception jusqu'à la réalisation des activités. Ainsi, la dimension de partenariat, de concertation et consultation permanente par famille d'acteurs institutionnels et entre différentes catégories d'acteurs est essentielle pour s'assurer de l'engagement de tous et de chacun dans la mise en œuvre des stratégies et politiques liées à la GIRE

5.1.2. La répartition claire des rôles et des responsabilités entre les principaux acteurs

Il s'agira ici de se répartir les rôles de façon participative. C'est ici aussi l'occasion pour les organes statutaires du PNE-Bénin, d'une part, et d'autre part, les organisations de faire des concessions quant aux attributions conflictuelles qui existeraient entre elles. Chaque acteur sera ainsi responsabilisé par consensus en fonction de ses compétences et de ses moyens.

5.1.3. La concertation entre les structures, associations et organisations intervenant dans le secteur de l'eau

Il s'agit de faire tout pour éviter une pluralité d'actions diverses et dispersées. Ce qui pourrait décourager certains acteurs se sentant marginalisés et/ou non pris en compte par les interventions au moment où leurs homologues d'ailleurs en bénéficient énormément. Ainsi, la concertation entre les acteurs est aussi le gage de l'efficacité et de l'efficience des actions allant dans le sens du développement institutionnel et de promotion de la GIRE. Cela se fera en tenant compte du désir de satisfaction des acteurs.

5.1.4. La responsabilisation suffisante et la capacité d'adaptation des membres de l'équipe coordination nationale.

La mise en œuvre du plan stratégique nécessitera certainement une forte mobilisation du personnel. Elle demandera que les agents développent de nouvelles capacités en rapport avec les ambitions du plan. Au besoin donc, la réorganisation opérationnelle devra bénéficier de l'adhésion de tous les agents.

5.2. Approches et procédures de mise en œuvre

La démarche utilisée, s'inscrit dans la durée et se fonde sur un certain nombre d'actions structurantes et d'instruments institutionnels, de pilotage et de financement. La mise en œuvre du PS prendra appui sur une dynamique de concertation engagée.

Le plan est conçu de manière à ce qu'il soit un instrument devant permettre : i) de faciliter la mise en œuvre des actions ; ii) de favoriser les synergies, la coordination et l'action commune ;iii) de mobiliser de façon structurée les appuis des partenaires privilégiés des acteurs du secteur eau, autour de la mise en œuvre d'un programme conjoint, au service de ces acteurs et de leurs partenaires ; iv) de professionnaliser les équipes techniques tout en développant le leadership des membres du PNE.

La coordination globale de la mise en œuvre du plan sera assurée par le PNE-Bénin selon les procédures de gestion en vigueur en son sein. Suivant les types d'activités, des acteurs locaux du secteur eau seront fortement responsabilisés pour la mise en œuvre des activités et travailleront en étroite collaboration avec les PLE et les organes de bassins qui seront installés.

Le plan stratégique sera mis en œuvre par une approche participative visant l'implication et la responsabilisation des acteurs à divers niveaux. Cette approche globale est articulée autour des approches spécifiques suivantes:

5.2.1 Le partenariat

Ce mode de coopération entre divers acteurs sociaux ou économiques qui partagent des responsabilités autour d'un projet dont la réalisation dépend de la contribution de chacun est le fondement du réseau PNE-Bénin au sein duquel les acteurs étatiques et non étatiques collaborent pour promouvoir la GIRE. Aussi, le partenariat devra-t-il être maintenu voire renforcé surtout par l'implication du secteur privé.

L'approche partenariale obéit à une logique horizontale où les acteurs sont des partenaires développant des relations fonctionnelles efficaces et efficientes. En effet, l'approche partenariale fait appel à la mutualisation des ressources, l'économie de moyens ainsi qu'à la prévention et le partage des risques. C'est déjà le cas avec des partenariats stratégiques développés par le PNE-Bénin avec des structures telles que PROTOS, SNV, GiZ, l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin...mais aussi avec les communes et les PLE pour la mise en œuvre d'actions concrètes GIRE au niveau local. De nouveaux acteurs tels que les organes de gouvernance de la GIRE au niveau national (CNE, CIE, FNEau...) ainsi que les organes de bassin seront pris en compte dans ces partenariats stratégiques.

Le renforcement du partenariat avec le secteur privé devient de plus en plus important car les pouvoirs publics n'ont pas la capacité d'engager, seuls, les transformations nécessaires à l'amélioration de la gouvernance de l'eau. Aussi, le secteur privé, et les entreprises en particulier, ont-ils un rôle à jouer avec de nouvelles responsabilités. Pour ce faire, le PNE-Bénin pourra s'inspirer de la notion de responsabilité sociale et environnementale des entreprises ou RSE qui s'est imposée depuis quelques années comme un sujet majeur, inclus explicitement dans l'agenda 2020 de la Commission européenne. Elle se définit comme la manière dont les entreprises intègrent, sur une base volontaire, des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans leurs activités économiques comme dans leurs interactions avec toutes les parties prenantes. Le volet environnemental de la RSE recouvre un grand nombre de pratiques depuis la prévention et le contrôle des pollutions jusqu'à la protection des ressources naturelles et inclut en particulier la réduction de l'empreinte carbone et des émissions de gaz à effets de serre de l'entreprise.

Ce processus de renforcement du partenariat avec le secteur privé devra déboucher sur l'augmentation des structures du secteur privé comme adhérents au réseau ou comme partenaires stratégiques du réseau.

5.2.2 Les levés de fonds

L'amélioration de la compréhension des processus de GIRE met en exergue les liens entre la bonne gouvernance et le financement de l'eau et devrait faciliter le financement des activités de promotion de la GIRE, mais ce n'est pas souvent le cas. Aussi, un renforcement de capacité dans le financement et le développement de la gestion des ressources en eau est-il nécessaire notamment à travers les outils de levés de fonds.

Le maintien des relations avec les partenaires stratégiques traditionnels permettra de développer ces partenariats et mobiliser les financements y relatifs pour la mise en œuvre des activités du plan stratégique relevant des champs d'action desdits partenariats.

La mobilisation de nouveaux financements passe par la présentation du plan stratégique aux acteurs du secteur, notamment les partenaires techniques et financiers ainsi que l'élaboration de projets à soumettre aux appels à projets. Le sponsoring sera utilisé pour le financement des événements grands publics et les sociétés de commercialisation des eaux minérales, les sociétés de forages et même les opérateurs GSM ou les banques peuvent être intéressées à l'organisation de ces activités.

5.2.3 La gestion axée sur les résultats

Selon l'OCDE, la gestion axée sur les résultats de développement (GRD) s'intéresse avant toute chose aux effets réels obtenus, et ce, à toutes les étapes du processus de développement national (OCDE 2008: Document de référence. Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement). Une structure concrète et une panoplie d'outils ont été mis au point pour tonifier la performance gouvernementale et la responsabilisation à tous les échelons. L'approche fondée sur la GRD épouse les principes généralement reconnus de la bonne gouvernance : établir des objectifs clairs, prendre des décisions qui reposent sur des données probantes, faire preuve de transparence, s'adapter et rechercher l'amélioration de façon continue.

Le présent plan stratégique sera opérationnalisé à travers des plans de travail annuels budgétisés (PTAB) qui seront déclinés en tranches trimestrielles. Les indicateurs de résultats attendus du plan stratégique seront déclinés en résultats d'activités et l'ensemble de la chaîne des résultats sera suivi selon les dispositions du manuel de suivi et d'évaluation du PNE-Bénin.

Quant aux aspects administratifs et financiers, ils seront gérés selon les dispositions du manuel des procédures administratives, comptables et financières du PNE-Bénin.

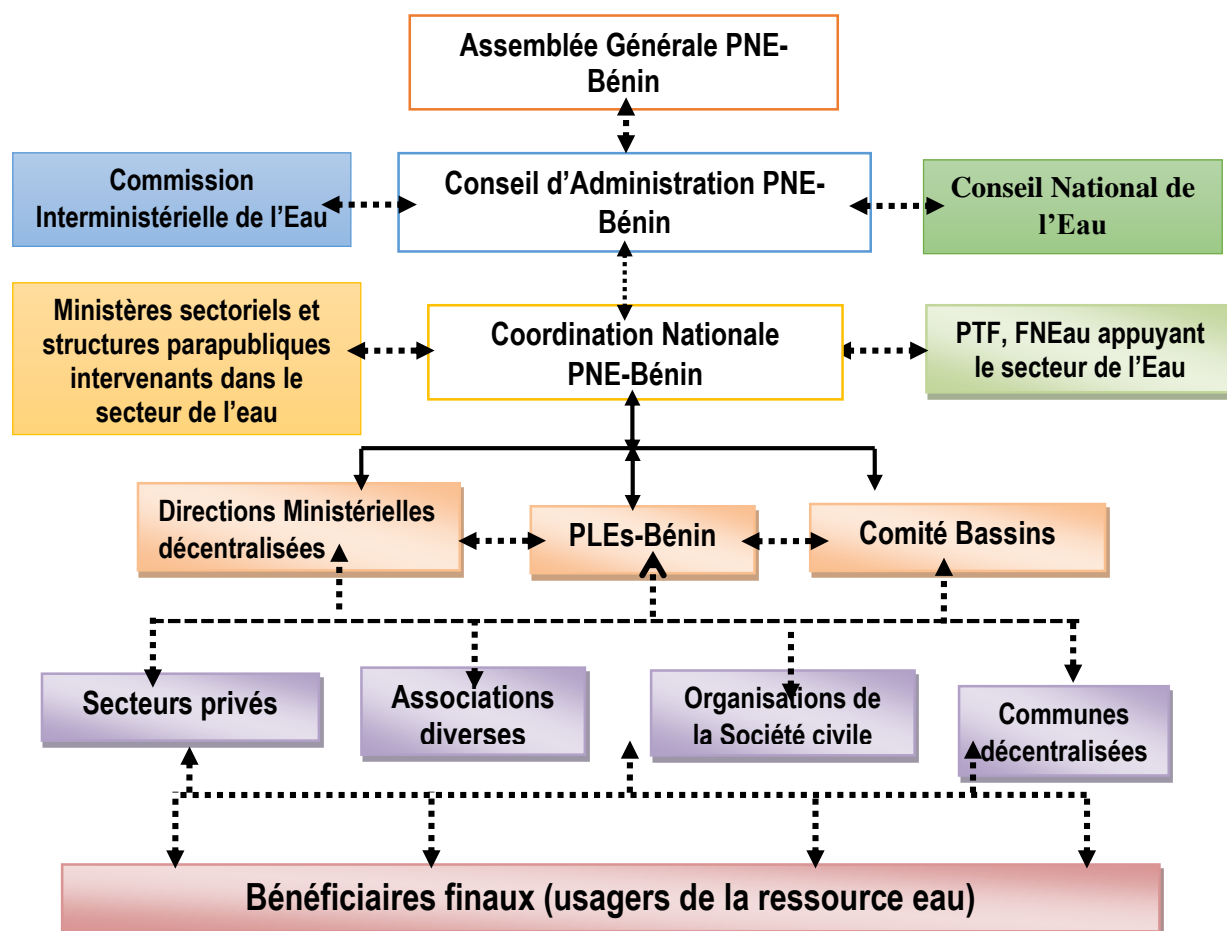
5.2.4 Le plaidoyer et les stratégies d'influence

Mettre en application une approche GIRE commence au plus haut niveau politique. Aussi, le PNE-Bénin devra-t-il s'assurer que les leaders politiques et les décideurs sont informés, convaincus et engagés dans la mise en œuvre des actions GIRE visant la sécurité de l'eau. Pour ce faire, le plaidoyer et les stratégies d'influence seront utilisés pour établir des rapprochements et des réseaux à différents niveaux afin d'accompagner les politiques dans la mise en œuvre cohérente de la GIRE à travers des programmes de développement nationaux, (y compris les stratégies d'adaptation au climat, les stratégies de réduction de pauvreté et les stratégies de sectorielles) et à relever le profil politique de l'eau et améliorer la mise en œuvre de la politique pour influencer de façon croissante les allocations de budget. Le PNE-Bénin contribuera également à consolider les objectifs de développement durable en se focalisant sur la GIRE à travers le développement des programmes d'investissement et des projets de démonstration pertinents pour des zones critiques.

5.3. Cadre institutionnel de mise en œuvre et rôles des acteurs

Le plan stratégique du PNE s'élabore dans un contexte de grande diversité d'acteurs intervenant dans le sous-secteur de l'eau. Il s'agit notamment du Conseil National de l'Eau, de la commission interministérielle de l'Eau, le FN-Eau, l'INE, Les comités Bassins, les collectivités territoriales (Communes), la société civile ; le secteur privé... Le dispositif organisationnel et relationnel envisagé pour la mise en œuvre du plan stratégique est le suivant :

Figure 2 : Dispositif organisationnel et relationnel de mise en œuvre du Plan Stratégique



- ↔ : Permanence et intensité forte des relations de mise en œuvre du plan stratégique avec obligation de compte à
 <--> : Relation d'échanges d'informations, de prestation ponctuelle de services et de réunion de travail à périodicité
 → : Appui, suivi et contrôle de mise en œuvre du plan stratégique

5.4. Condition de succès de mise en œuvre du PS

Comme démontré et présenté plus haut, les orientations stratégiques de ce plan sont en cohérence avec les documents de politique et stratégie du secteur de l'Eau. En particulier, la cohérence est prouvée entre les objectifs et les orientations stratégiques des GWPAO et ceux du PANGIRE. Il est ainsi espéré à l'issue de l'exécution de ce plan, que le PNE-Bénin arrive à développer effectivement des actions en faveur des acteurs du secteur. Pour la mise en œuvre de ce plan stratégique certaines conditions doivent nécessairement être réunies notamment :

- Un cadre socio politique et administratif favorable au décloisonnement intersectoriel
- Un environnement macroéconomique stable et favorable à la mobilisation des financements
- Disponibilité effective des acteurs locaux à soutenir les initiatives de valorisation économique des ressources en eau,
- Les mesures appropriées pour faciliter le partenariat public privé
- Disponibilité des partenaires financiers et techniques à accompagner la mise en œuvre du plan stratégique
- Volonté politique à soutenir le PNE par des financements publics durables,
- Disponibilité des membres du PNE à accompagner la mise en œuvre du PS par des plans structurants locaux.

5.5. Stratégie de mobilisation du financement

5.5.1. Plan de mobilisation des financements

Le Plan Stratégique est ambitieux et nécessite dès la première année une mobilisation conséquente des ressources allouées pour sa mise en œuvre. Pour ce faire le, CA et la coordination nationale doivent entreprendre des actions de communication sur la pertinence du plan stratégique à l'endroit de tous les partenaires. Par conséquent les mesures suivantes doivent être diligentées pour garantir le financement des actions :

- Associer les partenaires techniques et financiers à la validation du plan stratégique ;
- Organiser une table ronde des bailleurs de fonds sur le financement du PS ;
- Développer des stratégies d'influence auprès de l'Etat pour que le PNE obtienne un accord d'utilité publique ainsi qu'une part du budget de l'Etat pour ses actions d'intérêt général ;
- Accompagner les acteurs locaux ainsi que d'autres partenaires opérationnels à converger leurs efforts sur la mise en œuvre de certaines tranches du PS ;
- Mutualiser les efforts avec les Ministères sectoriels ainsi que les PTFs sur des problématiques transversales ;
- Développer des outils de pilotage par la performance avec des mécanismes de reddition de compte susceptibles d'inspirer la confiance des PTFs ;
- Recruter un chargé de mobilisation des ressources.

Cette démarche méthodologique de mobilisation des financements va de pair avec un plan de communication qui permet aux acteurs internes, aux acteurs externes, aux bénéficiaires et aux partenaires d'avoir une vision claire des objectifs à atteindre ainsi que des échéances.

5.5.2. Plan de communication

La mise en œuvre du Plan stratégique doit être accompagnée d'un plan de communication qui intègre harmonieusement l'utilisation de tous les canaux et supports de communication adaptés au secteur eau à savoir, l'audiovisuel, les TIC, les dépliants, les affiches, etc. A cet égard, il convient de valoriser le plan de communication du PNE pour la promotion de la GIRE.

Dans la mise en oeuvre de ce plan de communication, le centre de ressource jouera un rôle crucial en tant qu'outil majeur de communication avec les acteurs du secteur et les membres du réseau.

Ce pan de la communication qui concerne les membres du réseau est au service du développement du membership. En effet, l'information et le renforcement des capacités des membres font partie des services les plus importants que le réseau rend à ses membres.

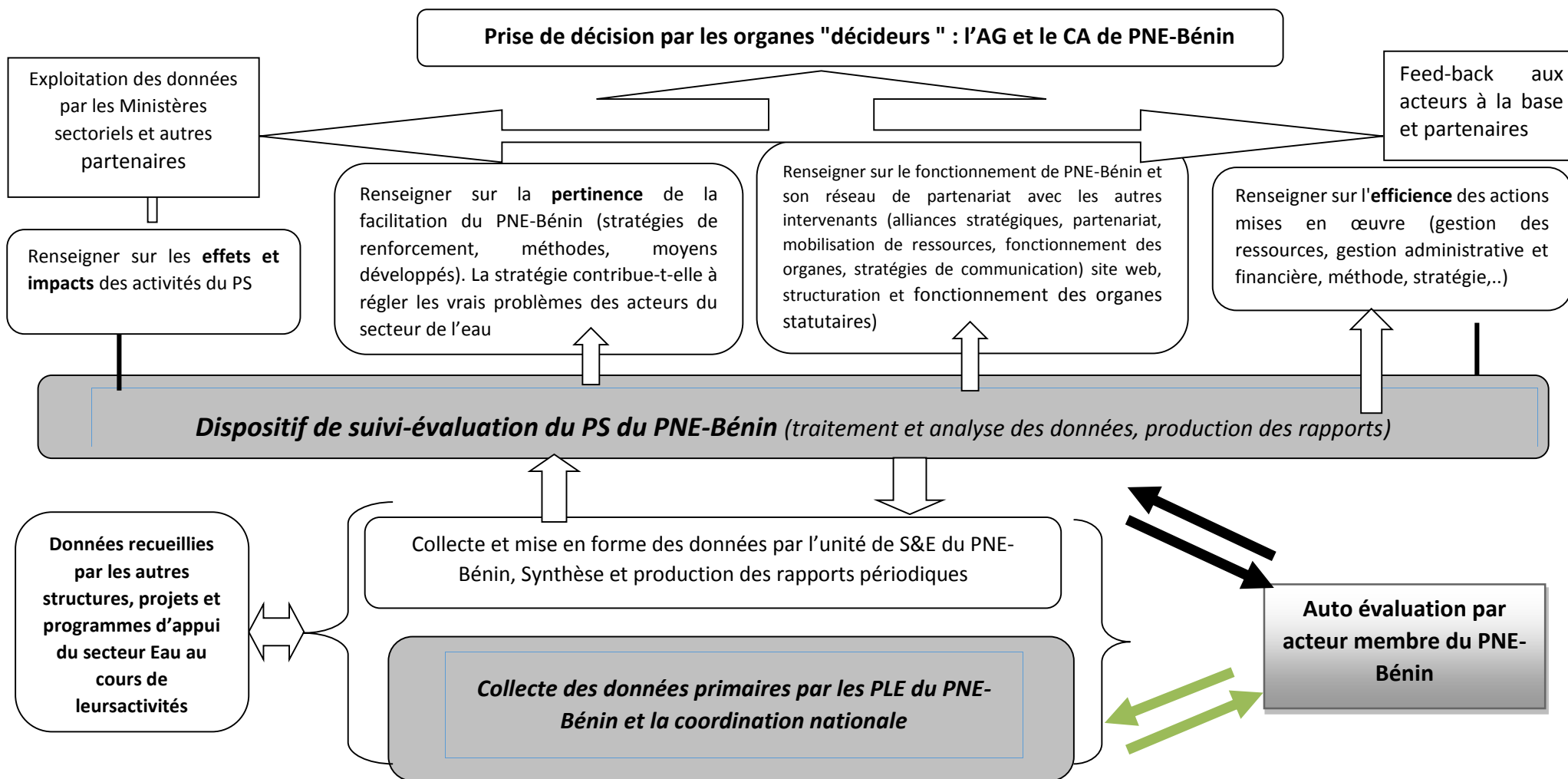
Pour ce faire, le PNE-Bénin va dynamiser son service de communication qui devra s'occuper, entre autres, de la mise en place d'un système d'information et de communication pour rendre accessible l'information sur la mise en œuvre du plan stratégique, partager les informations du secteur avec les autres acteurs partenaires, informer et communiquer sur le rôle et la mission du PNE-Bénin, à travers la mise en œuvre de ce plan etc.

5.6. Système de suivi-évaluation du PS

Le schéma ci-dessous illustre le dispositif de remontée de l'information depuis la base (Organes Bassins, de sous-bassin, PLEs...) jusqu'au plus haut niveau hiérarchique en vue d'une meilleure prise de décisions pour les mesures correctives. En effet, les niveaux décentralisés notamment les PLEs vont collecter les données pour renseigner les effets (résultats attendus) retenus et l'impact attendu. Ces données de base, de même que les données issues des autres structures d'accompagnement alimenteront le dispositif de suivi-évaluation et feront l'objet d'une analyse

minutieuse. Ainsi, cette analyse permettra par exemple de juger de la performance du PNE-Bénin en tant qu'épine dorsale de la mise en œuvre de ce plan.

Figure 3 : Dispositif global de Suivi-Evaluation du Plan Stratégique du PNE-Bénin



Dans la mise en œuvre du suivi-évaluation, il s'avère important de définir au préalable les besoins en informations des principaux acteurs afin de les amener à se sentir concernés et à s'appropriier plus facilement des outils proposés. Cela permet également de mieux cerner les données à collecter et de rationaliser ainsi les ressources à investir. Le tableau 11 ci-dessous récapitule dans le cadre du PNE-Bénin, pour chaque acteur, ses responsabilités et la fonction y afférente en suivi-évaluation :

Tableau 2 : Responsabilités des acteurs et fonction correspondantes en suivi-Evaluation

| ACTEURS | RESPONSABILITES | FONCTION S&E |
|--------------------------------------|--|---|
| GWP & AUTRES PTF | Suivi des Objectifs stratégiques des programmes | Mission d'Evaluation |
| MINISTERES SECTORIELS | Suivi de l'adéquation des programmes PNE avec les stratégies sectorielles | Implication des structures déconcentrées dans la planification et le suivi des actions du PNE |
| AG & CA | Prise de décision en matière de vision et stratégie | Adoption des rapports d'évaluation & approbation des recommandations y découlant |
| COORDINATION NATIONALE | Coordination et prise de courantes décisions de gestion | Supervision & Diffusion des résultats aux instances décisionnelles |
| | Coordination du processus de gestion des données, de planification | Enregistrement, Analyse et Rapportage |
| | Planification stratégique et opérationnelle, Collecte des données | Suivi de l'exécution des programmes & production de rapports de synthèse |
| PLEs ET PARTENAIRES A LA BASE | Planification opérationnelle & Exécution des outils de collecte de données | Suivi de l'exécution des activités & rapports d'activités, compte rendu |

En fonction du niveau de responsabilité et des fonctions y afférentes telles que décrites ci-dessous, chaque acteur a besoin d'avoir accès à un certain nombre d'informations pour jouer convenablement sa partition dans le dispositif de suivi-évaluation. A cet égard, un tableau d'opérationnalisation du suivi sera réalisé au début de la mise en œuvre du PS pour faciliter la collecte des données ainsi que la réalisation des rapports de performances et des évaluations à mi-parcours et finales.

Tableau 3 : Typologie des besoins en information pour le suivi-Evaluation selon les différents niveaux de responsabilité

| NIVEAUX DE RESPONSABILITE | BESOINS EN INFORMATIONS POUR LE SUIVI-EVALUATION |
|--|---|
| ☞ Réseau GWP, Ministères sectoriels, Partenaires techniques et financiers, Assemblée Générale, | <ul style="list-style-type: none"> • Progrès réalisés dans l'atteinte des <u>objectifs</u> du PS • Contributions à long terme des actions à l'atteinte desdits objectifs; |
| ☞ Conseil d'Administration du PNE-BENIN | <ul style="list-style-type: none"> • Progrès observés dans l'atteinte des <u>résultats</u> du PS ; • Perspectives à moyen terme en matière de stratégie, d'actions et de ressources pour la réalisation des actions du PNE-BENIN ; |
| ☞ Coordination nationale du PNE-BENIN | <ul style="list-style-type: none"> • Etat global d'exécution technique et financière du PS ; • Etat d'exécution technique du PTAB en cours par axe stratégique; • Etat d'exécution budgétaire du PTAB en cours par axe stratégique, programme, par catégorie et par bailleur de fonds ; • Etat d'exécution des marchés dans le cadre du PTAB en cours ; |

| NIVEAUX DE RESPONSABILITE | BESOINS EN INFORMATIONS POUR LE SUIVI-EVALUATION |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés rencontrées dans le respect des procédures dans l'exécution du PTAB et enseignements capitalisés pour les actions futures ; • Effets et impact obtenus dans le cadre du PNE-BENIN (études spécifiques) ; |
| ☞ PLEs | <ul style="list-style-type: none"> • Etat d'exécution technique et financière du PS tels que définis pour la mise en œuvre du PTAB en cours au niveau local ; • Etat d'exécution technique et financière des activités et contrats sous maîtrise d'ouvrage dans le cadre desdits plans d'opérations périodiques ; • Résultats de l'évaluation des prestations des Opérateurs d'appui et autres prestataires ; |
| ☞ Opérateurs d'appui (ONG principalement) et autres prestataires | <ul style="list-style-type: none"> • Progrès réalisés sur les volets contractualisés ; • Données de base sur l'état d'exécution technique et financière des activités ; • Réactions des structures administratives et des élus locaux par rapport aux interventions et/ou réalisations du PNE-BENIN. |

6. Annexes

6.1. Annexe 1 : Principaux acquis et réalisations du PNE-Bénin de 2009-2016

| Objectifs stratégiques | Principaux acquis et Réalisations |
|--|--|
| <p>Obj 1 : Appui au développement du cadre institutionnel pour la mise en synergie des efforts des acteurs du secteur et l'opérationnalisation de la GIRE.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Appuis à la réforme GIRE au Bénin (plaidoyer réussis pour élaboration et vote/adoption de la PN Eau, loi sur l'eau, du PANGIRE 2010-2015, du SDAGE Ouémé, mise en place du CNE, prise en compte GIRE dans SCRП) - Plaidoyer réussi pour la ratification de la convention UN 1997 - Disponibilité d'un document officiel sur le cadre institutionnel GIRE au Bénin et du PIRC - Plaidoyer et mobilisation réussis pour la prise en compte des OSC et des collectivités locales dans mise en place et opérationnalisation de l'ABM - Expérimentation GIRE en milieu scolaire /promotion de bandes dessinées EA et de CAE - Professionnalisation des journalistes dans le secteur EA - Accompagnement au CANEA pour une société civile plus présente et active dans les instances de gestion/concertation du secteur EA (GSEA, revue sectorielle, plaidoyer et suivi des engagements EA au niveau national et international) ; - Animation du CANEA reconnu comme membre actif du GSEA et de la Revue - Charte sur la gouvernance de l'EA - Disponibilité d'un document officiel sur la Politique nationale de l'Eau (2009) ; - Plaidoyer réussi pour le vote de la loi portant gestion de l'eau au Bénin (2010) ; - Plaidoyer réussi pour élaboration et vote/adoption de la PN Eau, loi sur l'eau, du PANGIRE 2010-2015, du SDAGE Ouémé, mise en place du CNE, prise en compte GIRE dans SCRП - Plaidoyer abouti du vote de la loi cadre sur la pêche (2013) ; - Mise en Place ; « capacitation » des Acteurs Non Etatiques du CNE ; - Accompagnement aux ACEP et aux structures de veille citoyenne pour le suivi participatif de l'exécution des programmations communales et du service public de l'eau. |
| <p>Obj 2 : Développement du leadership de PNE-Bénin en matière de promotion de la GIRE par le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnels ;</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance du PNE en tant que tête de pont de la société civile de l'Eu au bénin - Motion de reconnaissance de la RA du secteur de l'EA au PNE en 2011 pour son action de facilitation de la réforme GIRE - Existence de PLE comme bras déconcentrés / locaux du PNE - Existence de structure hôte du PNE - Réseau important au démarrage des activités du PNE - PNE accrédité par le GWP - Coordination Nationale (CN) assez performant - Expertise du PNE en matière de démarche de planification et de mise en œuvre des actions et de mesures pilotes GIRE. |
| <p>Obj 3 : Vulgarisation de l'approche GIRE par le Développement des initiatives pilotes de démonstration.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer réussi pour la réhabilitation du barrage de l'Okpara - Adoption des orientations méthodologiques pour la mise en place des Sous-comités de bassin et du comité du bassin de l'Ouémé ; - Mobilisation des acteurs en vue de la mise en place des noyaux de préfigurations des Comités de sous-bassin et de Bassin ; - Elaboration d'une note comparative des formes d'organisation locale de gestion de l'eau au Bénin, les CLE au Burkina et au Mali ; - Elaboration/validation d'un document de cadrage méthodologique pour la mise en place des CLE au Bénin ; - Sensibilisation/Information des parties prenantes et recensement participatif des sites potentiels de mise en place des CLE ; - Mobilisation et sensibilisation continues des acteurs locaux pour leur participation au processus Plan Delta. - Renforcement des capacités d'interventions du CiedNokoué (plan stratégique, plan de développement d'EPCI...) - Appui pour la prise en compte de la GIRE dans le projet de la loi cadre sur les Pêches et son vote par l'Assemblée Nationale ; - Actualisation des connaissances en matière de valorisation des Plantes Aquatiques Proliférantes (PAP) et étude comparative sur le pouvoir calorifique du Gel Ethanol extrait de la jacinthe d'Eau - Appui à l'organisation d'un atelier-bilan la préservation des capacités d'AEP de Parakou par le barrage de l'Okpara et sa valorisation multi-usage ; |

| Objectifs stratégiques | Principaux acquis et Réalisations |
|------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> – Elaboration du guide simplifié sur la gestion des barrages à buts AEP de l'Okpara (en cours) ; – Veille et renforcement du comité multi-acteurs du barrage (CAGC) pour la sauvegarde et l'opérationnalisation du couloir de transit du bétail contournant le barrage de l'Okpara ; – Plaidoyer/ veille pour la prise en compte des intérêts des riverains et autres usagers dans la mise en œuvre du projet ORIO ; – Renforcement des capacités d'interventions du TDOS (développement d'EPCI) |

6.2. Annexe 2 : FFOM globale découlant du diagnostic interne et externe

| Niveau | Forces | Faiblesses | Opportunités | Menaces |
|-------------|---|---|---|---|
| GIRE | <ul style="list-style-type: none"> Elaboration et adoption de la loi portant gestion de l'Eau au Bénin L'élaboration et l'adoption du PANGIRE phase II. Existence d'un nouveau cadre institutionnel GIRE plus forte La mise en place commission interministérielle et du conseil national de l'eau sur l'Eau Plusieurs expériences GIRE intéressantes au niveau national et local. Intégration de certaines règles traditionnelles de gestion des plans d'eau ; Existence d'un système d'information national sur l'eau Existence de Système d'Alerte Précoce (SAP) Existence de tissu associatif dans la plupart des domaines d'utilisation de l'eau ; Articulation de la Stratégie de la Croissance et de Réduction pour la Pauvreté (SCRP 2011-2015) avec les principes de la GIRE : cette avancée constitue une référence pour l'opérationnalisation de la GIRE en tant que levier et facteur de création de richesse et de développement socioéconomique au Bénin. Compétences des communes en matière gestion des ressources en eau et environnementale ; Existence d'un grand nombre d'ONG de l'environnement comme relais pour l'animation de proximité sur la GIRE L'existence du PNE-Bénin qui a déjà joué un rôle important dans le processus GIRE au Bénin et est appelé à poursuivre ce rôle. | <ul style="list-style-type: none"> Prédominance des institutions publiques qui ne reflète pas encore la très grande diversité des acteurs. Répartition peu judicieuse des responsabilités, avec comme conséquences l'éparpillement des centres de décision, les chevauchements de compétences, les redondances et la concurrence, voire des conflits entre acteurs et la faiblesse de la collaboration et de la concertation entre les acteurs Insuffisance de Ressources Humaines qualifiées au niveau du secteur de l'eau Insuffisance du suivi de la ressource et, par conséquent, l'insuffisance des données disponibles sur les ressources en eau ; Faible mobilisation et mise en valeur des Ressource en Eau Manque d'outils planification et de formation au niveau décentralisé pour élaborer et mettre en œuvre des directives locales d'aménagement et de gestion des ressources en eau ; Faible coordination et coopération entre les différents acteurs institutionnels Faibles implication des acteurs à la base dans la prise de décisions. Faible capitalisation des connaissances, et partage d'expériences sur les des bonnes pratiques de la GIRE | <ul style="list-style-type: none"> Existence d'une volonté politique au sommet de l'Etat pour la promotion de la gouvernance concertée dans tous les secteurs ; Disponibilité des partenaires techniques et financiers à soutenir la promotion de la GIRE au Bénin. Cadre juridico-institutionnel favorable au développement et à la promotion de la GIRE (Politique et loi sur l'eau, cadre institutionnel GIRE, organes GIRE, DG-Eau, PNE, INE,) Environnement favorable à la promotion de la GIRE et l'existence de cadres de dialogue interinstitutionnel aux niveaux départemental et local sur des problématiques similaires. La possibilité de renforcement sur l'approche GIRE de tous les projets, en cours et à venir, relatifs à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement. Le processus de la décentralisation et de la responsabilisation des communes dans la gestion de l'eau, qui va tout à fait dans le sens des principes de participation et de subsidiarité de la GIRE. Possibilité de développement des intercommunalités autour des ressources en eau avec des actions GIRE dans les budgets-programmes de chaque commune concernée ; Existence des technologies modernes d'informations sur le mobile et leur utilisation comme instrument d'information ; | <ul style="list-style-type: none"> Cloisonnement institutionnel limitant la collaboration et la mise en synergie Intra/intersectorielle. |
| PNE | <ul style="list-style-type: none"> L'indépendance du mode de financement des activités du PNE par rapport à l'Etat. Appartenance du PNE-Bénin au réseau mondial GWP, qui lui confère une notoriété et un atout majeur dans les processus de négociation et de plaidoyers ; Existence de structure hôte du PNE-Bénin Coordination Nationale (CN) assez performant | <ul style="list-style-type: none"> Absence de statut formelle d'utilité publique Absence de cadre formel de collaboration avec les premiers acteurs des postes. Faiblesse du réseautage Irrégularité dans le paiement des cotisations des membres | <ul style="list-style-type: none"> Existence et disponibilité du GWP et de GWPAO pour le PNE-Bénin. Le vote et l'adoption du PANIRE PAHSE 2 qui reconnaît l'expertise du PNE-Bénin à valoriser dans la mise en œuvre de ce plan | <ul style="list-style-type: none"> Dépendance financière et budgétaire Absence de ressources interne propre au PNE-Bénin |

| Niveau | Forces | Faiblesses | Opportunités | Menaces |
|-------------|--|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Expertise du PNE en matière de démarche de planification et de mise en œuvre des actions et de mesures pilotes GIRE. Crédibilité et acquis stratégiques et méthodologique du Réseau dans le développement des actions pilotes de promotion de la GIRE au Bénin depuis plus de 10ans Existence de PLE structurés, relais pour la promotion de la GIRE à la base Existence d'une Commission Technique des experts en charge de l'assurance qualité des interventions du Réseau Reconnaissance du PNE en tant que tête de pont de la société civile de l'Eau au Bénin | <ul style="list-style-type: none"> Presque inexistence d'alliance GIRE opérationnelle orientée vers la Veille stratégique. Remembrement des PLE pas complètement orienté vers la veille stratégique GIRE Statut d'Assistant technique réduisant les marges de manœuvre du PNE pour les actions de veille stratégique Faibles capacités par rapport aux nouvelles missions du PNE (mise en relation, promotion de PPP, promotion d'investissements résilients au CC et en faveur du Nexus Eau, Energie et SA Insuffisance de dispositif de SE de la mise en œuvre du PS Faible adhésion au Réseau depuis quelques années Réduction de l'animation de certains PLE à quelques structures. | <ul style="list-style-type: none"> Commission interministériel de l'eau qui donne la pertinence à certaines activités du PNE, notamment celles en liens avec la veille stratégique Cloisonnement institutionnel limitant la collaboration et la mise en synergie Intra/intersectorielle. | <ul style="list-style-type: none"> Réduction inopinée du budget à partir de 2015 |
| PLEs | <ul style="list-style-type: none"> Les acquis et expertises locale les PLEs sur la GIRE Expertises locales avérées et acteurs de proximité. Assez bonne expériences sur la mise en œuvre des initiatives GIRE. Existence de certaines structures volontaires pour servir de structure hôte Interlocuteur valable auprès des bénéficiaires Acteurs capables de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre de la GIRE à la base. | <ul style="list-style-type: none"> Révision des statuts du PNE et du RI ; Cadre institutionnel GIRE consacrant les comités de bassin comité, de sous bassin et comité locaux de l'eau la mise en place des organes locaux la vision de renforcer le PNE à partir d'une redynamisation des PLE comme communauté pour la facilitation de la GIRE au niveau Local ; Environnement favorable à la promotion de la GIRE, de cadres de dialogue interinstitutionnel aux niveaux départemental et local sur des problématiques similaires. | <ul style="list-style-type: none"> Ancrage institutionnel des PLE encore faible inexistence d'un règlement intérieur et de PTA des PLE Déperdition et démotivation des membres. Non-paiement des cotisations et faible capacité de mobilisation des ressources. Capacité limitée dans le suivi axé sur les résultats de la mise en œuvre des initiatives conjointes. Attentisme, conflits de leadership, Absence au niveau des cadres de facilitation de la prise en compte des questions multisectorielles liées à l'eau | <ul style="list-style-type: none"> Le risque de perte de crédibilité et de légitimité auprès des décideurs au niveau départemental et local Le risque de déperdition totale des membres. |